

P.-P. GUIDETTI. — LE PONT DE LA TOURNELLE

Photo Henri Manuel

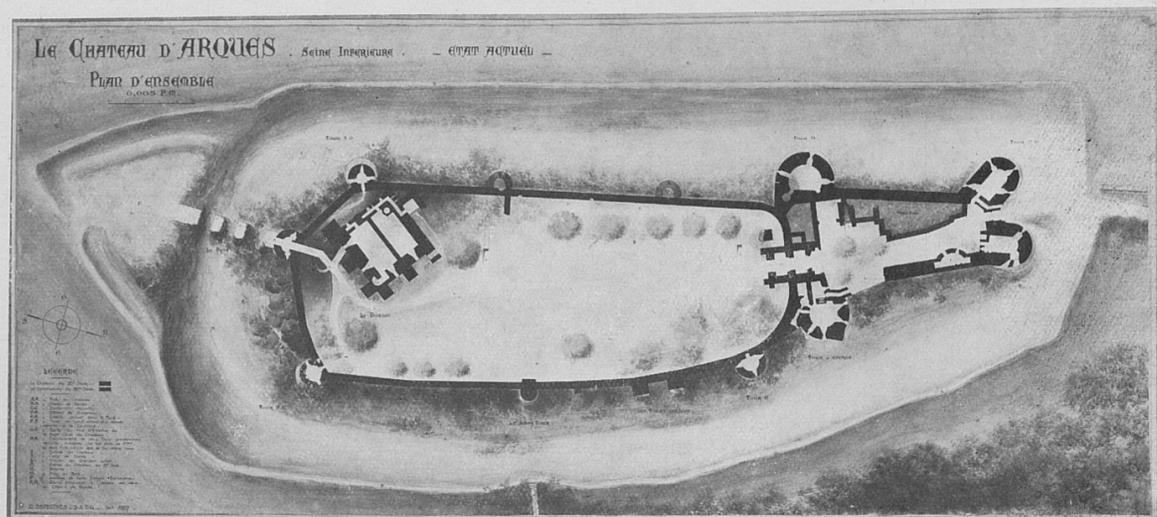
Les Salons de 1928

I. — Introduction

JE m'adresse, dans cette revue, à des architectes, à leurs collaborateurs, à leurs amis. J'écris pour un public averti. Mes lecteurs ne s'étonneront donc pas de me voir renoncer au début de mon article, à développer de vastes considérations sur les destinées de l'architecture, son état présent, son avenir. Ils savent que la matière dont j'ai à les entretenir est à la fois intéressante et modeste. Si variées, si étudiées, si importantes mêmes que soient les œuvres que nous allons, ensemble, examiner, elles ne pourraient, en aucune façon, porter témoignage sur le mouvement contemporain, encore moins autoriser des conclusions générales. Nous devons remercier ceux qui nous les proposent, mais ils sont une poignée ; ils forment, parmi leurs confrères, une exception. En général les architectes n'exposent pas. Vous le savez ; depuis longtemps vous le déplorez. Je le déplore avec vous et je ne vous fatiguerais pas en répétant des doléances que vous avez cent fois entendues, si le mal m'apparaissait irrémédiable. Je pense, au contraire, qu'il est possible de réagir et qu'en conséquence il faut tenter de le faire.

Il est facile de faire, à l'heure actuelle, le dénombrement

des exposants. Il y a, tout d'abord, les élèves architectes ou les nouveaux diplômés, heureux de produire leurs premiers efforts personnels ou leurs derniers devoirs d'écoliers. Avec eux, et à côté d'eux, ceux qui briguent les récompenses officielles et qui persévéreront jusqu'au jour où, ayant conquis les médailles glorieuses et profitables, ils abandonneront la place à de plus jeunes. Il y a les artistes que n'accable pas la clientèle et qui, privés de commandes, s'exercent sur des programmes théoriques destinés, après l'exposition, à rentrer dans le sommeil des cartons. Saluons les archéologues dont la présence confère aux Salons une haute tenue. Les provinciaux apportent un appoint considérable. Ils tiennent à se rappeler au souvenir de leurs amis lointains et ont moins de scepticisme que les Parisiens sur l'efficacité de ces manifestations. Certains exposent pour répondre au désir de leurs clients. Enfin, de temps à autre, un artiste se rappelle ces assises qu'il a longtemps négligées et se décide à envoyer un châssis. D'une façon générale, les maîtres en possession de notoriété, les chefs d'atelier, les chefs d'école s'abstiennent. Leur défection livre les Salons au hasard des bonnes



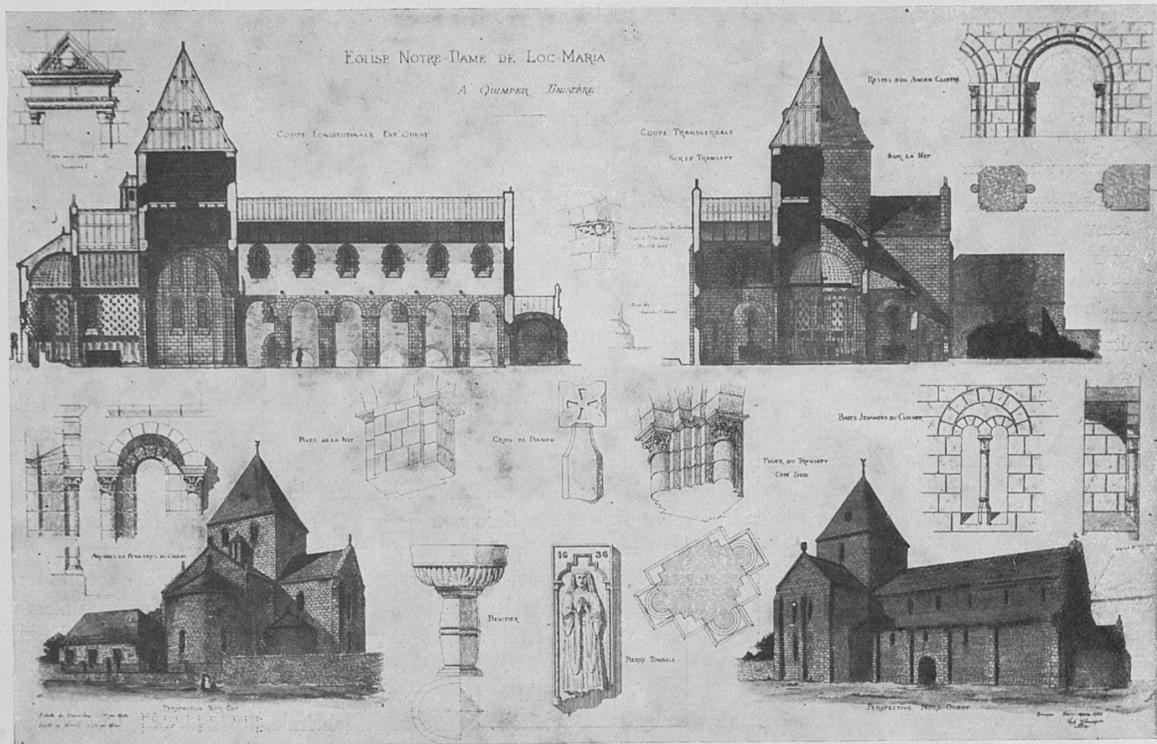
ROGER DEPERTHES. — RELEVÉ DU CHATEAU D'ARQUES-LA-BATAILLE

Photo Henri Manuel

volontés. Dans ces conditions, si quelque chose peut nous surprendre c'est que, malgré tout, les expositions vailent la peine d'être regardées.

Par là, des architectes se distinguent de toutes les autres

catégories d'artistes. Peintres, sculpteurs, décorateurs se tiennent en contact perpétuel avec le public. On compte ceux qui se dérobent. Quelles que soient leurs tendances, si large que soit leur notoriété, même leur gloire, révo-



CHARLES CHAUSSEPIED. — EGLISE NOTRE-DAME DE LOC-MARIA, A QUIMPER

Photo Henri Manuel

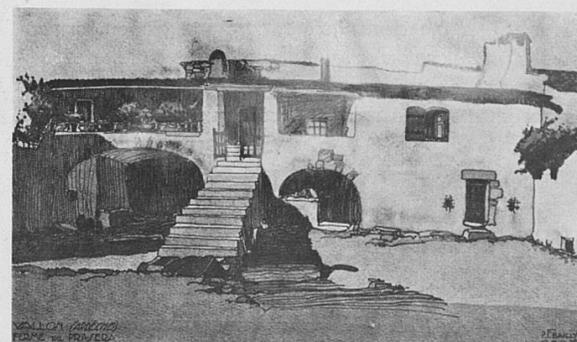


Photo Henri Manuel

PIERRE BAILLY. — MAISON DU VIVARAIS

lutionnaires intransigeants et membres de l'Institut tiennent à honneur à rester jusqu'au bout sur la brèche pour recevoir les hommages ou pour faire front.

Les architectes en usent autrement. Il est vrai, ils ne dépendent pas, autant que les autres artistes, des suffrages populaires : ce n'est pas sur le forum que se fait leur nom, que se constitue leur clientèle. Mais n'ont-ils pas, en dehors des bénéfices personnels ou matériels, d'autres intérêts à défendre et croit-on que, parmi les sculpteurs ou les peintres, il n'en est pas qui pourraient, sans risque, se retirer sous leur tente? Un Albert Besnard, un Bourdelle seraient-ils diminués s'ils disparaissaient de l'arène? Ils y restent parce qu'ils défendent, avec leur gloire, les tendances d'art qui leurs sont chères. Ils savent que leur exemple agit sur leurs émules, qu'ils donnent à ceux qui leur succéderont un réconfort moral, qu'ils dispensent des joies à toute une foule d'amis inconnus. Envers leurs admirateurs, envers leurs disciples directs ou d'élection, ils se sentent un devoir.

Ce devoir n'existerait-il pas pour les architectes? Ne sont-ils pas, tous, à l'heure actuelle, champions de quelque cause? N'ont-ils pas à défendre, par leur talent, par leurs œuvres, les uns la tradition classique, les autres celle du Moyen-âge; n'ont-ils pas à combattre pour les matériaux anciens, pour le fer, pour les agglomérés ou pour le ciment armé? N'ont-ils pas à dire leur mot sur les problèmes nouveaux que notre civilisation, en perpétuelle gestation matérielle et morale leur propose chaque jour?

Qu'on ne dise pas que les expositions sont coûteuses?

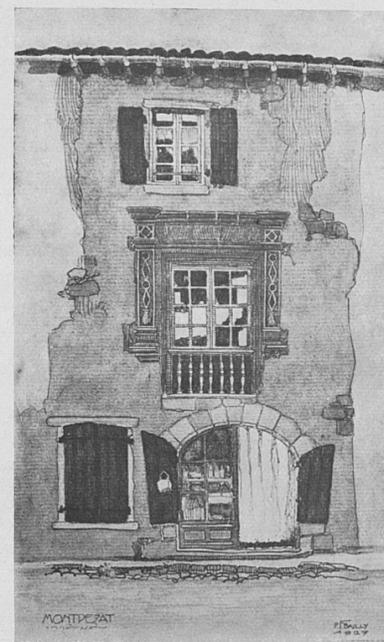


Photo Henri Manuel

PIERRE BAILLY. — MAISON DU VIVARAIS



Photo Henri Manuel

PIERRE BAILLY. — MAISON DU VIVARAIS

Qu'est-ce, pour un artiste, qui a un cabinet achalandé, que les frais d'établissement et de transport de quelques châssis, d'un cadre de photographies, même d'une maquette. Combien plus onéreuse l'exhibition d'une statue de marbre ou de bronze!

Mais le temps fait défaut? Et quoi? Parmi les collaborateurs de tous degrés qui exécutent la pensée d'un maître, il ne sera pas possible, pour peu qu'on en sente l'importance, de trouver les quelques heures nécessaires pour rassembler des éléments qui ne sont pas à créer, qu'il suffit de sélectionner ou de grouper, afin de les mettre en valeur?

Je prévois la grande objection : à quoi bon ! Le vide règne dans les salles où l'on expose l'architecture; inutile de prêcher dans le désert, de se débattre dans le néant. Je reconnais cette vérité déplorable; je consens même, pour le moment, à admettre qu'elle est de l'ordre des dogmes éternels : la nature, qui a horreur du vide, a fait une exception unique et permanente, pour les expositions d'architecture. Jusqu'à la fin des siècles on verra le triste visiteur, s'il s'égare, par malheur, dans ces lieux redoutables, s'enfuir devant l'horreur du silence. Seuls les amoureux en béniront l'hospitalité discrète. Les amoureux et, sans doute aussi quelques élèves, quelques architectes, quelques administrateurs ! Ils ne constituent peut-être pas une troupe nombreuse, une cohue bruyante, mais ils méritent que l'on pense à eux, que l'on fasse, pour eux, un effort. Il n'est pas nécessaire que des milliers de personnes donnent, en passant, une attention plus ou moins superficielle,

une approbation ou des condamnations hâtives ; si, devant un envoi, pendant quelques minutes, une poignée de jeunes gens ont sérieusement médité, s'ils ont essayé de se rendre compte, s'ils ont discuté les conceptions, fortifié ou révisé leurs convictions propres, entrevu des vérités qui leur échappaient, croira-t-on que l'exposant ait, en vain, dépensé sa peine ?

Mais il n'est pas exact qu'il faille désespérer de ramener jamais le public vers les salles d'architecture. La foule viendra quand on renoncera à l'effaroucher et quand on s'ingéniera à l'attirer. Je n'avance pas, ici, une hypothèse gratuite : la preuve n'est plus à fournir : elle est donnée par les faits. Depuis quelques années, grâce à l'ingéniosité, au talent d'un animateur plein de foi agissante, M. Temporal, la section d'art urbain est, au Salon d'Automne, l'objet d'une faveur qui ne s'est pas démentie. Architectes, décorateurs accueillent le visiteur dès l'entrée. C'est à eux qu'est réservé le rôle brillant, ils créent pour la suite de la visite, une atmosphère favorable.

Je le devine : quelques-uns de mes lecteurs vont se

récrier. Ils me demanderont, avec indignation, si j'entends installer, dans les salles d'architecture, des distributeurs d'essence, des mannequins de mode, ou des assortiments de chaussures. J'avoue que, pour mon compte, je n'en serais pas scandalisé. Un architecte a-t-il jamais refusé de travailler pour un couturier, un bottier ou un marchand d'automobiles ? Mettons, toutefois, que j'ai blasphémé. Dans le sanctuaire de l'art qu'est le Salon des Champs-Élysées, dans le séjour aristocratique qu'est le Salon de la Société nationale, je ne demande pas que l'on copie les méthodes trépidantes, américaines des Salons d'avant-garde. Je désire que, par tels moyens que l'on jugera mieux en accord avec de vénérables traditions, on déploie une vitalité pareille.

Depuis quelque temps d'ailleurs, j'aurais mauvaise grâce à

ne pas le reconnaître, un mouvement d'amélioration se devine. Il n'est que de l'accroître et l'accélérer. Deux points sont à envisager : la présentation collective et la présentation individuelle.

Aux artistes français, trois grandes salles sont, cette

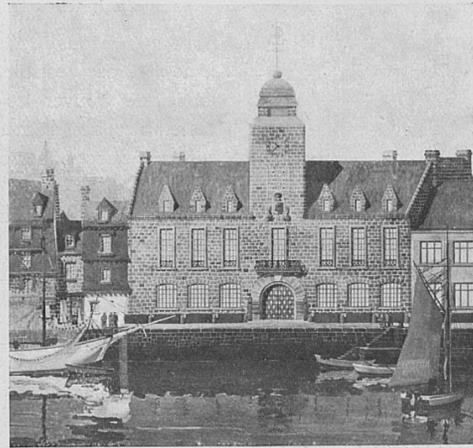
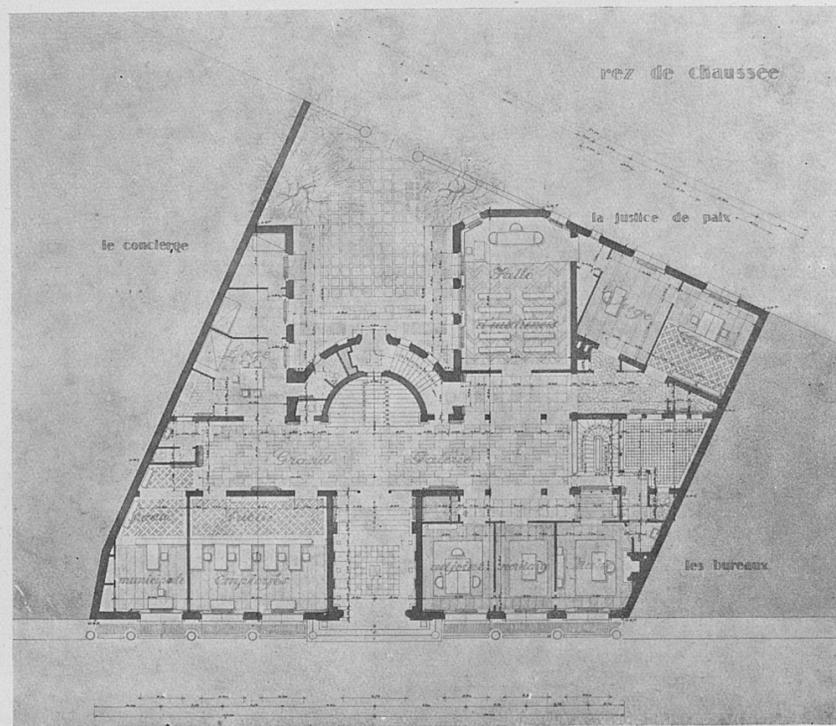


Photo Henri Manuel

J.-M.-J. LOUVET ET DUREUIL



J.-M.-J. LOUVET
ET DUREUIL
PROJET
D'HOTEL DE VILLE
A GRANVILLE

PLAN
DU
REZ-DE-CHAUSSÉE

Photo Henri Manuel

année, réservées à l'architecture : parallèles à l'avenue Alexandre-III et privées de baies de ce côté, complètement closes également sur la paroi opposée, elles ne sont éclairées que par la lumière artificielle. Sans doute, on a, dans la salle centrale, installé un éclairage rationnel et l'on a même, dans les salles extrêmes, placé des très intéressants appareils en verre moulé, de goût moderne, par M. Sabino ; l'aspect d'ensemble n'en reste pas moins, il faut en convenir, sinistre ou sépulcral. Ces salles, d'autre part, sont en dehors de la circulation générale : quand on les a parcourues, il faut revenir sur ses pas. Elles sont donc, à tous points de vue, isolées et l'on conviendra que cet isolement, pour favorable qu'il soit au recueillement, ne contribue pas à les animer. Il conviendrait de les relier à l'ensemble de l'exposition et de leur rendre autant que possible la lumière naturelle. On y parviendrait, il me semble, en détruisant les cloisons qui les séparent du pourtour. Largement ou-

vertes, visibles de loin, offrant d'agréables coups d'œil sur le hall fleuri où règne la sculpture et sur l'ensemble du palais, elles appelleraient et retiendraient le visiteur. Les surfaces portantes, perdues par cette opération, pourraient être récupérées, et au delà, en multipliant des épinges ou des cloisons transversales. Celles-ci auraient, par ailleurs, l'avantage de diviser des salles trop grandes et qui donnent une impression désagréable de vide puisque, seules, les murailles en sont occupées. Je livre cette suggestion aux hommes de l'art, avec l'espoir qu'ils en dégageront une solution pratique. Il est nécessaire de faire quelque chose : l'état actuel est condamné.

Fort heureusement l'architecture déborde ce domaine : quelques architectes sont placés sur les pourtours où ils peuvent se défendre. Enfin, on a installé, derrière le terre-plein réservé à la petite sculpture et à la gravure en médailles, une galerie incurvée destinée à relier les pourtours et terminée, à

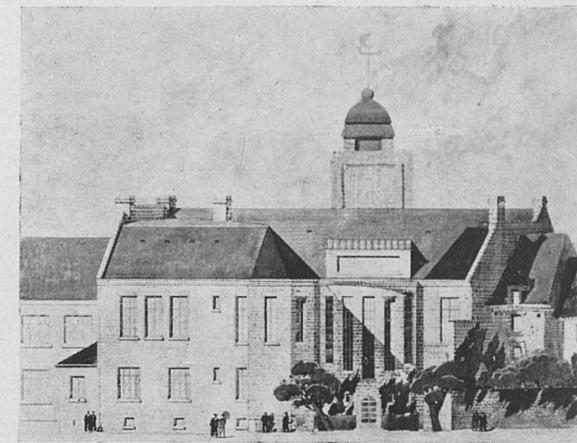
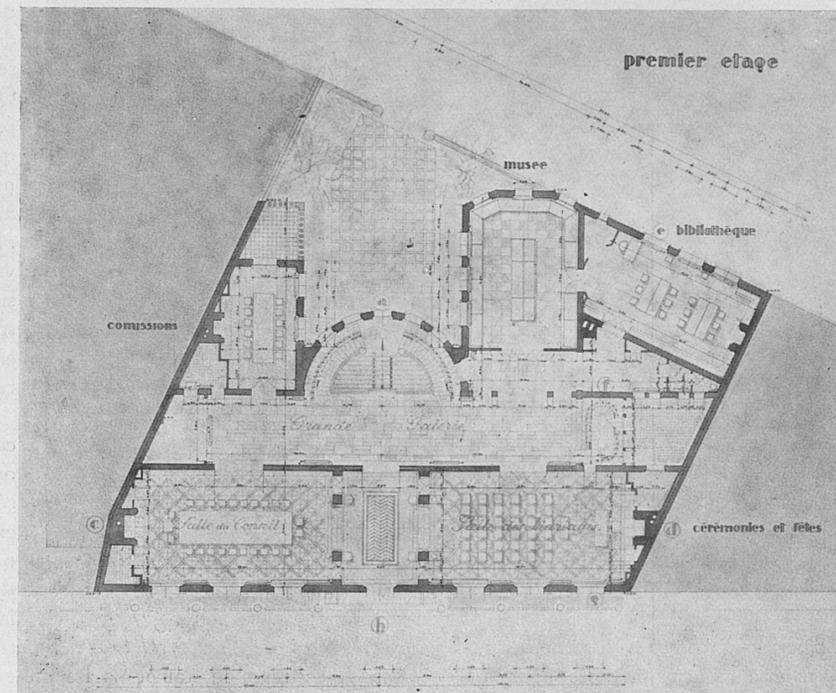


Photo Henri Manuel

J.-M.-J. LOUVET ET DUREUIL. — PROJET D'HOTEL DE VILLE DE GRANVILLE



J.-M.-J. LOUVET
ET DUREUIL

PROJET
D'HOTEL DE VILLE
DE GRANVILLE

Photo Henri Manuel

chaque extrémité par un petit salon circulaire. En pleine lumière, fraîche et pimpante, elle forme, avec le temple clos dont je viens d'évoquer l'ennui, le plus heureux contraste. On y a installé, en particulier, les aquarelles d'architectes et je ne sais pourquoi elle est demeurée en grande partie inoccupée. Il me semble que c'est dans cet esprit, avec cette sobriété, avec ce souci de l'agrément que la section d'architecture tout entière devrait être réorganisée.

La Société nationale offre à ses architectes une salle claire, de proportions agréables, et à laquelle je n'adresserais aucun reproche si, elle aussi, elle ne formait cul-de-sac.

J'arrive à la présentation individuelle. Les grands châssis de dimensions réglementaires dans les concours officiels, les beaux châssis savamment rendus à l'encre de Chine, c'est un fait d'expérience, mettent le public en déroute. Faudra-t-il les proscrire? Ce serait encore écarter des Salons toute une catégorie intéressante d'exposants. Je ne conseillerai à aucun artiste d'adopter ce système en vue de l'exposition, mais s'il veut nous soumettre des projets antérieurement préparés pour un concours, qu'il se livre, avant de les envoyer, à une

révision. Il les avait exécutés pour un jury professionnel ; il les présente à la foule, c'est-à-dire à des ignorants. Peu de personnes sont capables de lire un plan : qu'il guide donc les bonnes volontés en multipliant les légendes ; qu'il ne craigne pas d'écrire : *escalier, vestibule, amphithéâtre...* Les gens avertis n'en seront pas offusqués ; les autres, c'est-à-dire le grand nombre, le remercieront. Il imagine que ses façades, élévations, coupes sont immédiatement lisibles :

il se trompe. Sans s'en douter, peut-être, il applique tout un ensemble de conventions dont, seuls, les techniciens ont la clef. Les bâtiments qu'il figure en retrait, à angles, l'homme moyen les voit tous sur le même alignement. A l'artiste donc d'expliquer ses inventions. Qu'il n'oublie pas d'autre part qu'un châssis qui n'est pas en cimaïse, n'offre plus à la vue que vague et confusion ; qu'il limite son envoi pour en assurer l'efficacité.

Enfin, et ce conseil s'applique dans ma pensée à tous les exposants : qu'ils ne craignent pas d'éclairer leur lanterne ! Cinq des logistes de l'an dernier ont exposé leurs projets pour le concours de Rome. Ils les présentent tout uniment sans en rappeler l'origine. Le promeneur, qui

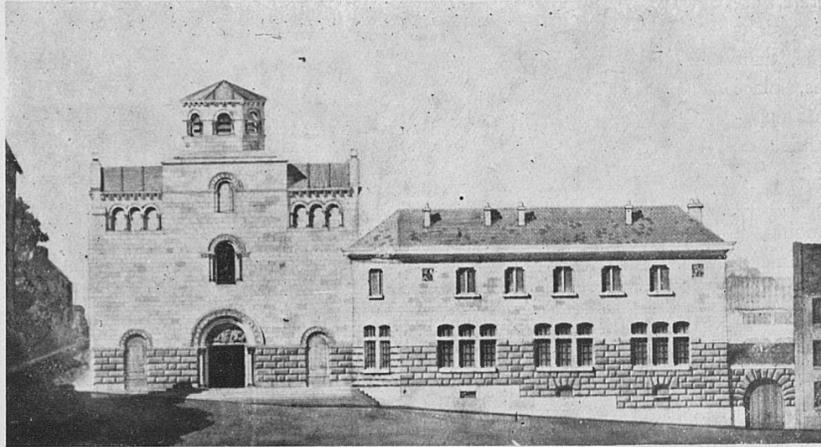


Photo Henri Manuel

PIERRE LEJEUNE. — CITÉ PAROISSIALE POUR SAINT-GERMAIN DE CHARONNE

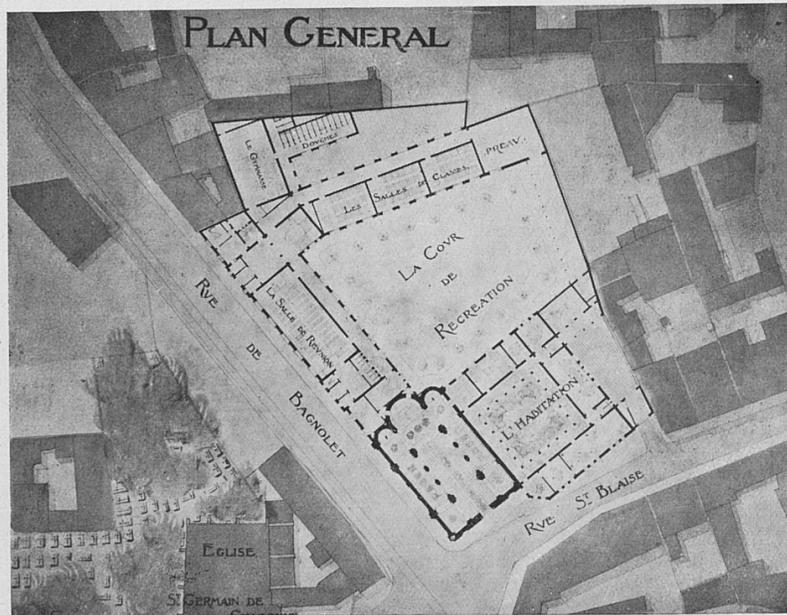


Photo Henri Manuel

PIERRE LEJEUNE. — PLAN GÉNÉRAL D'UNE CITÉ PAROISSIALE POUR SAINT-GERMAIN DE CHARONNE

n'est pas tenu d'être au courant, s'arrête au premier châssis qui lui tombe sous les yeux, le déchiffre ; il arrive au second, constate de singulières analogies ; il finit, au quatrième ou au cinquième, par soupçonner une vérité dont il aurait été bien naturel de l'avertir tout d'abord.

MM. Dubreuil et Lemaresquier qui ont eu le premier et le deuxième seconds grands prix, n'en font pas mention. J'admire leur modestie ; pourtant, s'ils avaient avoué leurs couronnes, ils auraient donné occasion aux visiteurs d'en rechercher ou d'en discuter les raisons. Cela est peu de chose ; mais voici qui est essentiel. Dans la salle de la Melpomène, à l'Ecole des Beaux-Arts, au moment

quelques explications succinctes, reste lettre close. Elle peut susciter de singuliers contresens. Elle rend impossible, même aux confrères, de deviner les difficultés particulières, l'intérêt de certaines solutions, la raison d'anomalies apparentes. Le succès qu'obtient le projet de M. Defrasse vient certainement de son talent, de la nouveauté et de la popularité du thème dont il s'est emparé ; il dérive aussi du soin qu'il a pris de guider le visiteur en

lui fournissant, avec clarté, les données du problème et en justifiant ses solutions.

Est-il admissible que, dans bien des cas, nous ne soyons pas nettement avisés si nous sommes en présence d'une étude théorique, d'un projet soumis à un concours, d'une œuvre en voie d'exécution ou d'un travail achevé?

Des envois commentés, des envois présentés de la façon la plus variée, la plus attrayante, la plus vivante possible. Tout d'abord, dans des dimensions raisonnables. Sauf certains cas déterminés, quand il s'agit d'un ouvrage très complexe, un hôpital à pavillons, une cité industrielle par exemple, les formats les plus modestes sont les

plus favorables. On peut dire bien des choses sur une feuille grand aigle et même sur un demi-raisin. Les plans ne gagnent rien à être dilués : ils frappent d'au-

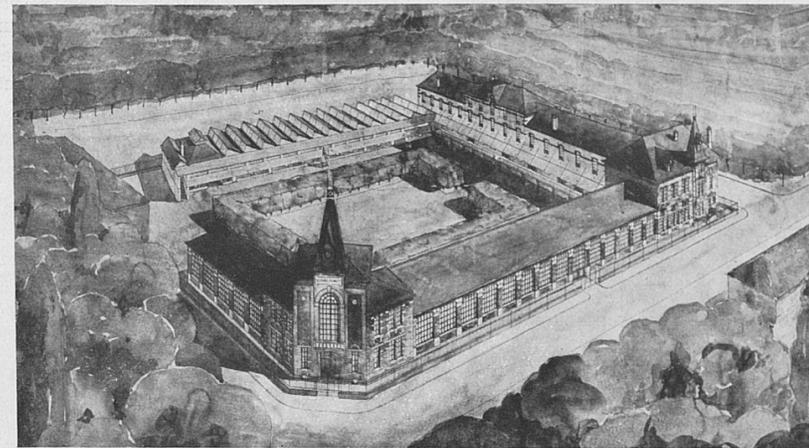


Photo Henri Manuel

LOUIS PHILIPPON. — ECOLE PRATIQUE DE MONTARGIS

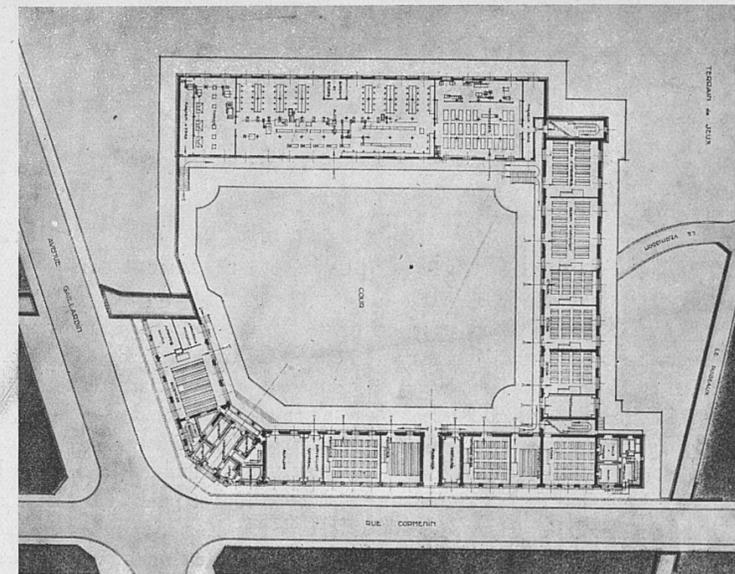


Photo Henri Manuel

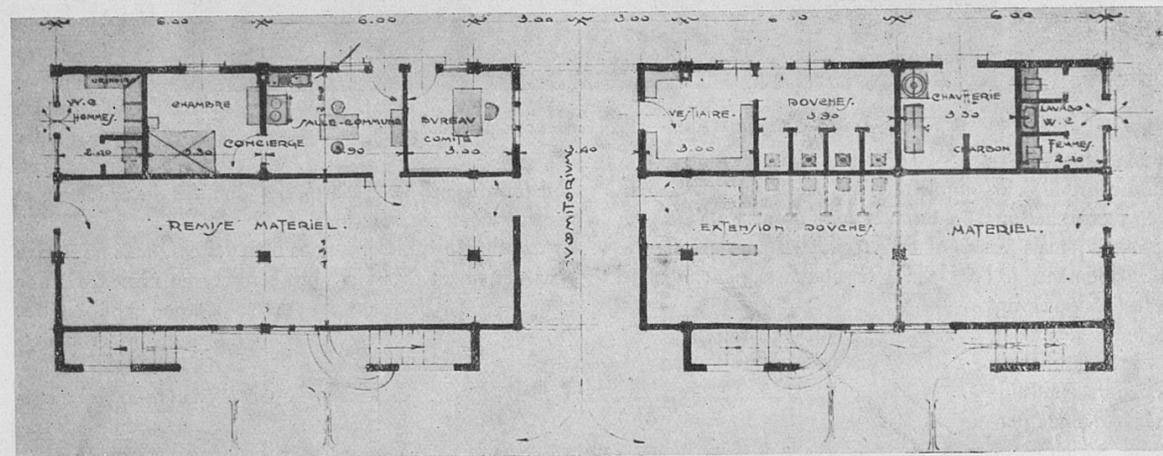
LOUIS PHILIPPON. — ECOLE PRATIQUE DE MONTARGIS. — PLAN

tant plus qu'ils sont concentrés et même sommaires. Une visite au Salon vous édifiera à ce sujet. Pour le reste, peu d'épures, peu de lavis ; un dessin nerveux, une aquarelle arrêtent le regard. Recherchez, avant tout, à renouveler la mise en page, à lui donner un aspect neuf, si possible, ou imprévu. Une villa, avec ses grands toits de tuiles, ses pans de bois peints, a été traduite d'une façon pimpante, mais, à quelques pas de là, je rencontre une page analogue et plus loin d'autres images de la même famille. Ne suis-je pas ainsi disposé à penser, d'une façon injuste sans doute, qu'aucun de ces travaux n'offre d'originalité ? Il y a, au Salon, plus d'une réussite de présentation. Je signale, bien que trop concis, peut-être, le cottage de M. Vaugeois.

Les maquettes, surtout quand elles sont peintes et que l'ambiance est évoquée, sont une idée trop heureuse pour

ne pas être appelée à se généraliser. Leur seule présence rompt la monotonie des salles. Elles exercent une attraction certaine. Je ne crois pas qu'elles se suffisent à elles mêmes ; c'est une erreur que de n'y pas associer des relevés, coupes ou plans. Je pense aussi qu'il serait possible de les utiliser d'une façon plus variée. Pourquoi ne pas les éventrer pour rendre sensibles les aménagements intérieurs ? On pourrait donner, isolément, et par conséquent à plus grande échelle, telle partie qui a nécessité une étude particulière ou encore insister sur un système d'appareil ou de revêtement.

Je n'indique rien, en somme, qui ne m'ait été suggéré par les exposants de cette année. Il est grand temps que j'aborde leurs envois, en m'excusant de ce préambule trop long, mais que d'aucuns, je l'espère, ne trouveront pas inutile de tout point.



M. COCHEPAIN. — TRIBUNE DU STADE OLYMPIQUE DE SAINT-LO. — PLAN SOUS LES TRIBUNES

Photo Henri Manuel

II. — L'archéologie (relevés et restaurations)

Les deux Sons gardent, dans l'ensemble, chacun leur physionomie coutumière. Peut-être la différence qui les sépare tend-elle à s'atténuer : la Nationale revère, avec moins d'intransigeance, la mémoire de de Baudot ; les Artistes français sont devenus très accueillants. Afin d'éviter des redites, je ne les séparerai pas, dans cet examen, et me contenterai de faire suivre de la mention [S. N.] les exposants de la Nationale.

Les fortes études archéologiques qui honorent à la fois l'école des Monuments historiques et les pensionnaires de l'Académie de France à Rome ne sont, sans doute, pas abandonnées. Les témoignages, toutefois, en sont à mon gré trop peu nombreux. M. DEPERTHES s'est attaché au *château d'Arques*, construit surtout au XI^e siècle, avec des additions du XV^e. Il a fait un relevé d'ensemble scrupuleux

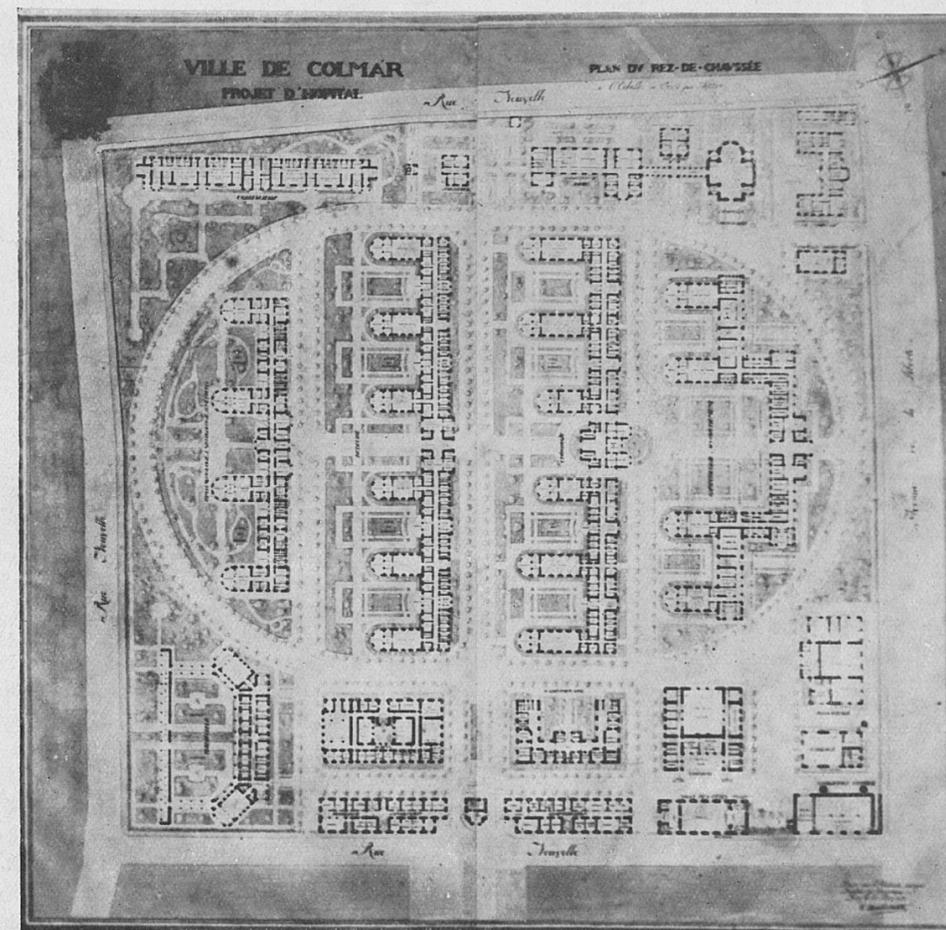
qu'il exprime par un plan d'une remarquable et vigoureuse netteté. Le tracé des souterrains et des galeries qui y donnaient accès est particulièrement intéressant. L'artiste y a joint une étude des appareils, plusieurs coupes de l'état actuel des ruines.

M. CHAUSSEPIED, dont on connaît le double culte pour le Moyen-âge et pour la Bretagne scrute l'église *Notre-Dame de Loc-Maria, à Quimper*. C'est un édifice roman de simple et robuste structure. Examiné sous tous ses aspects, avec un souci et le sens de l'exactitude, il nous offre un excellent et typique document : l'analyse des voûtes et charpentes de bois est, entre autres choses, à retenir.

Le grand travail que M. Clément ROBICHON a consacré à l'église *Saint-Michel d'Aiguilhe, au Puy*, ne mériterait, sans doute, que des éloges si l'aspect de ces aquarelles

était moins dur et moins lourd. Saint-Michel d'Aiguilhe, perché au sommet d'une sorte de monticule abrupt formé par des concrétions volcaniques est, par sa position, une des plus extraordinaires merveilles de France. Par son style, où le roman se fleurit de la polychromie des matériaux et s'enrichit d'éléments d'origine arabe, elle est une joie pour le touriste, une source de discussions et de

elles demeurent sur le papier. Je reconnais qu'elles constituent un excellent exercice pédagogique, qu'elles ont produit des travaux notoires, voire illustres, mais je les crois plus propres à nous instruire sur la conception qu'une génération se faisait des grandes époques de l'art que sur ces époques mêmes. L'important travail que M. BOUDIER a consacré à *Lutèce à l'époque gallo-romaine*,



GUSTAVE UMBDENSTOCK. — PLAN DE L'HOPITAL DE COLMAR

Photo Henri Manuel

réflexions pour l'archéologue. Il est grand dommage que M. Robichon n'ait pas rendu la qualité de l'atmosphère et la jolie harmonie des pierres. Mais il a fait une étude très sérieuse, donné des renseignements très précis sur le plan et la construction, fait œuvre utile.

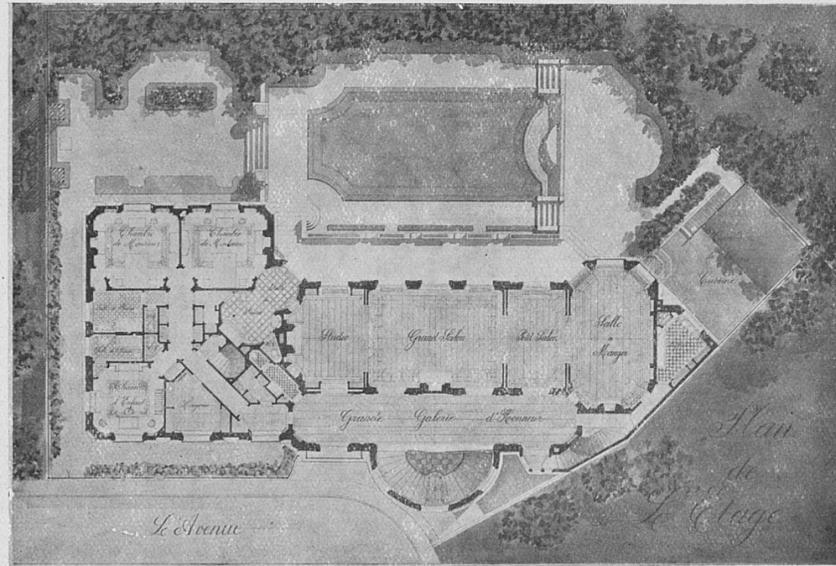
Les trois architectes que je viens de citer ont songé uniquement à nous offrir des documents positifs et n'ont pas cru devoir se livrer au jeu hasardeux des restaurations. Je les remercie de ces scrupules. La question des restaurations est trop grosse pour être tranchée en passant. J'avoue que j'ai pour elles peu de tendresse, même quand

n'est pas, j'en ai le regret, de nature à modifier mes convictions. M. Boudier s'est appuyé sur une information large et sérieuse. Il a interrogé les archives de la Commission du Vieux Paris, les relevés de Vacquer, d'Hoffbauer, de Magne. Avec ces concours il a établi un plan d'ensemble des vestiges qui subsistent et c'est là la partie solide de son travail. Puis, sur ces témoins, il a greffé tout un ensemble de palais, de temples, de théâtres et de maisons qu'il nous restitue dans tout leur éclat. Tel un dentiste, sur une racine, greffe une dent artificielle. Mais une molaire humaine, sauf erreur, a une forme invariable, tandis que

rien ne prouve que les édifices de Lutèce aient eu l'aspect qu'avaient les constructions analogues dans d'autres parties, même voisines, de l'Empire romain. La vue que nous donne M. Boudier de la cité est fort séduisante ; je doute, tout de même, qu'elle ait pu avoir, à aucun moment, cet aspect grandiose et parfaitement ordonné.

Quant au vaste et ambitieux ensemble que M. RAYMON a consacré à un *parallèle d'architecture entre Rome et Athènes*, j'avoue ne pas en avoir bien saisi les intentions : il m'a semblé que ses évocations d'un aspect grandiloquent, étaient assez imprécises.

Le relevé du jubé du Faouët (Morbihan, XV^e siècle), par M. André CHEFTEL, n'est pas fort agréable de couleur. De plus — comment s'en étonner, pour cette dentelle



JEAN HEBRARD. — HOTEL A NEUILLY-SUR-SEINE. PLAN DE L'ÉTAGE

flamboyante si compliquée — il est loin d'être précis ; le style des sculptures n'est pas préservé. Pourquoi dépenser tant de peine pour nous présenter un monument que le service des Monuments historiques a pris soin de photographier ? Quand il nous offre des coupes, des profils, M. Chefstel, au contraire, rend vraiment service aux architectes et aux archéologues. M. CORNILLE nous montre des aquarelles véhémentes des groupes du *pourtour du chœur de la cathédrale de Chartres*. Ce sont des pages décoratives de belle venue et qui feront fort bien aux murs de son cabinet. Mais ni pour le cadre d'architecture, ni pour la sculpture, je n'irai les consulter et quand j'aurai besoin d'un renseignement, je prendrai simplement les photographies de M. Houvet.

Voici, pris dans l'église de Ceffords, le relevé du vitrail de Saint-Jean-Baptiste, école de Troyes (XVI^e siècle) ; le vitrail est très beau, il méritait, certes, d'être publié et,

en cet ordre, où la couleur est essentielle, il est douteux que la photographie puisse, de longtemps, suppléer à l'aquarelle. Mais pourquoi M. QUILLIARD s'est-il contenté d'une notation si cursive ? Qu'il aille, s'il ne les connaît, consulter à la Bibliothèque du Trocadéro les admirables travaux par lesquels M. Yperman nous a porté, sur la peinture monumentale du Moyen âge, des témoignages d'une intelligence émouvante et d'une patiente et scrupuleuse exactitude. Un tel exemple ne saurait être assez recommandé. Il est dommage que M. Yperman n'ait pas rencontré plus d'émules.

L'étude de l'habitation rurale est, depuis quelques années, entrée dans les préoccupations des architectes. On connaît les beaux relevés de M. Ventre. A l'Exposition

de la Houille blanche, à Grenoble, en 1925, MM. Rome et Ravilloud avaient édifié un village alpin dont *l'Architecture*, en son temps, a signalé l'intérêt. M. BAILLY nous communique une sérieuse enquête sur *les maisons du Vivarais*. Etagées de la plaine à des hauteurs de 1.000 à 1.200 mètres, elles prennent, selon l'altitude, pour des raisons physiques et aussi par suite des conditions historiques, des aspects différents : largement ouvertes au soleil, avec des loggias, dans la plaine, empruntant, à mi-côte, une allure urbaine avec des fenêtres ornées, ce sont, au sommet, des fermes aux murs de cailloux, aux toits de chaume ou de lave, aux ouvertures rares et petites, sauf pour les bêtes.

*
*
*

Faut-il décourager ceux que hante la Chimère ? Ce serait, sans doute, peine perdue. Ils peuvent répondre que l'utopie actuelle sera la vérité de demain. On s'est moqué

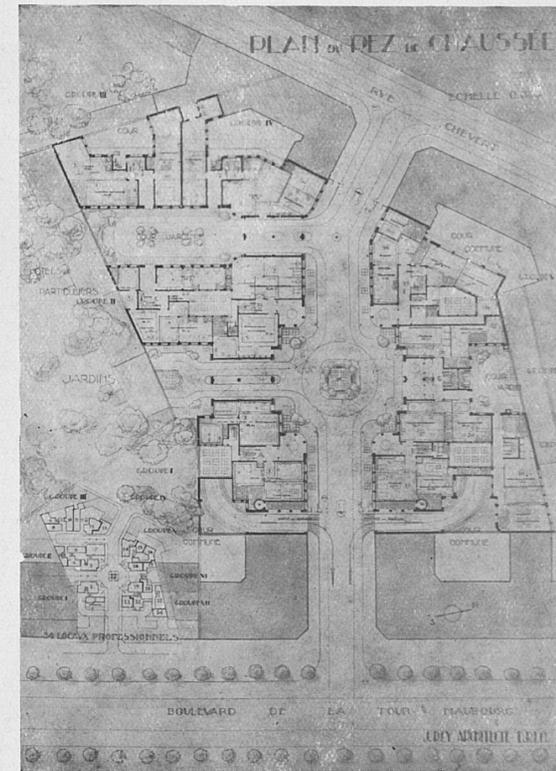


Photo Henri Manuel

J. REY. — PROJET POUR UN GROUPE D'IMMEUBLES
PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE

de ceux qui dessinaient des édifices gigantesques destinés à abriter un parlement mondial, jusqu'au jour où il a été question de construire un palais pour la Société des Nations. Il est vrai que ce problème comporte toute une série de données positives dont ne s'embarraissent pas les rêveurs et ce sont ces données précisément qui, aux yeux d'un architecte, constituent son véritable intérêt. Saluons donc *l'île consacrée aux Dieux*, par M. CHAPPEY. *L'île sacrée*, de M. LHÉRITIER DE CHEZELLE est, tout au moins, une fort jolie aquarelle, aux tons rares. Elle évoque vaguement l'art de l'Extrême-Orient. J'y ai reconnu, non sans surprise, le dieu poisson chaldéen Oanès et le démon Pazouzu. De tout ce déploiement d'ingéniosité et d'érudition, on ferait un agréable motif de tissu ou de papier peint.

M. SAND s'est amusé à nous décrire, d'après Pierre Benoit, les féeriques aspects de *l'Atlantide*. C'est un passe-temps fort divertissant où il a fait preuve d'aimables qualités. Cela ne le désigne pas évidemment pour construire des maisons de rapport, mais il broserait, sans doute, pour le théâtre, des décors curieux.

L'ensemble gigantesque de palais, de cascades, de bassins que M. GILET a imaginé au cœur de hautes mon-

tagnes et qu'il appelle simplement une *grotte*, a-t-il beaucoup plus de chances de se réaliser que les projets que je viens d'évoquer ? Pourquoi s'attacher à une idée qui, si grandiose soit-elle, est destinée manifestement à demeurer sur le papier ?

On ne construira pas tous les jours un pavillon au milieu d'une pièce d'eau (destiné au repos, à la méditation et à l'étude), mais l'idée est attachante ; j'en féliciterais volontiers M. GUESDON [S. N.], ainsi que de l'économie de son projet et de la façon séduisante dont il le propose si je n'y reconnaisais un souvenir, inconscient, j'imagine, mais, tout de même, singulièrement précis, du pavillon élégant qui s'associe si heureusement avec la pièce d'eau des carpes, à Fontainebleau, et où Napoléon III aimait à s'isoler.

Nombreux sont encore les projets développés par les architectes en dehors de toute commande ou de tout espoir direct de réalisation. Mais ceux que nous rencontrerons désormais portent sur des programmes pratiques. Ils ont été étudiés avec un esprit positif, parfois en vue d'un emplacement déterminé. Il n'y a donc pas lieu, à mon sens, de les séparer des travaux de même ordre conçus en fin d'exécution.

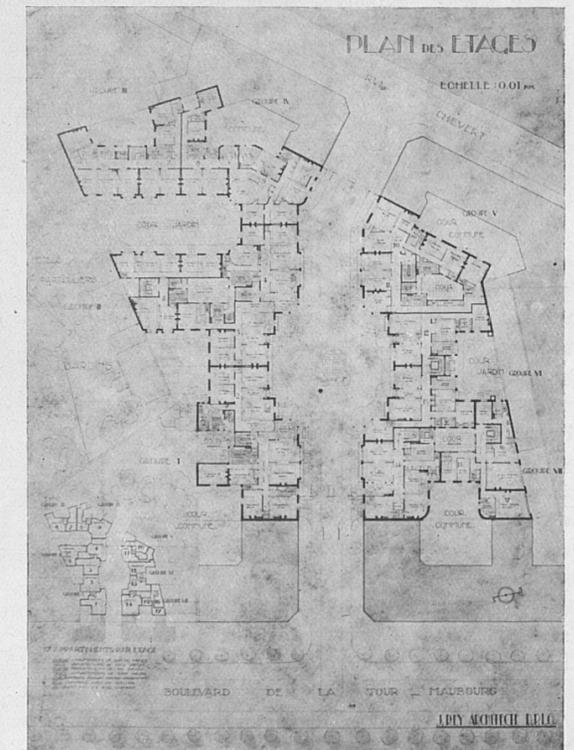


Photo Henri Manuel

J. REY. — PROJET POUR UN GROUPE D'IMMEUBLES
PLAN DES ÉTAGES

III. — Les édifices sociaux

Examinons, d'abord, les édifices consacrés à la vie collective. Cinq projets sont, ici, présentés, qui ont participé au concours pour l'édification du palais de la Société des Nations, celui de M. LABRO, qui a obtenu un premier prix *ex æquo*, le projet collectif de MM. CAMO-

loppement. Le projet de MM. Camoletti, Lambert et Legendre participe à cet esprit moderne qui associe au souvenir des coupes byzantines l'utilisation des ressources que fournit le ciment armé : deux bâtiments à angles, couverts en terrasses, une coupole

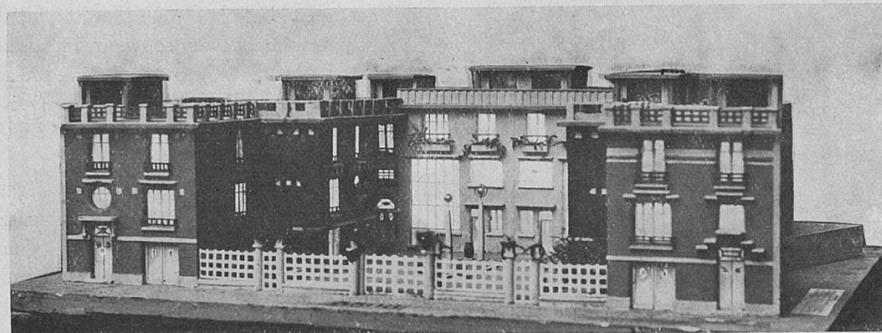


Photo Henri Manuel

ALBERT BERNET. — GROUPE D'HOTELS A BOULOGNE-SUR-SEINE

LETTI, LAMBERT et LEGENDRE, qui a eu une deuxième mention ; ceux de MM. GUILLEMONAT [S. N.], MORIZE et du regretté P. GUIDETTI. M. Girault, dans un récent article de *l'Architecture*, le 15 novembre 1927, a donné, avec sa haute autorité, son sentiment sur le concours, mais il n'a envisagé que les données générales du problème sans aborder l'examen des travaux des concurrents et cela m'autorise à dire un mot de ceux que nous avons sous les yeux. Tous les cinq, à des titres divers, offrent de l'intérêt. Celui de M. Labro (1) a une supériorité marquée par sa belle ordonnance, sa disposition originale et souple qui s'associe avec le site et avec la configuration du terrain, l'accès majestueux sur le lac. L'artiste a réservé des espaces pour l'extension future. Je suis surtout sensible au soin qu'il a pris en variant le système des toitures, d'éviter la monotonie qui, dans la plupart des projets, naît d'un long et uniforme déve-

lumineuse constituent un ensemble noble, dont le pittoresque, les auteurs ont pris soin de nous le montrer par une piquante aquarelle, serait très sensible la nuit. Le projet Guidetti, d'une conception toute moderne, est très original, à la fois complexe et simple : un pavillon central, dominé par trois tambours en retrait successif formant coupole et, de chaque côté, des ailes sur lesquelles se greffent des pavillons parallèles perpendiculaires au lac : plan en peigne, si j'ose m'exprimer ainsi, analogue à celui que M. Meysson adopta pour le palais de la Foire de Lyon. En opposition, M. Morize s'est inspiré des dispositions classiques de l'ordre ionique, des traditions du XVII^e siècle qu'il manie avec une grande habileté. Au dessus des chapiteaux de la façade, sur les entablements, il a imaginé une suite de statues colossales en haut-relief, d'un très beau caractère. Il a déployé, pour la salle des assemblées,

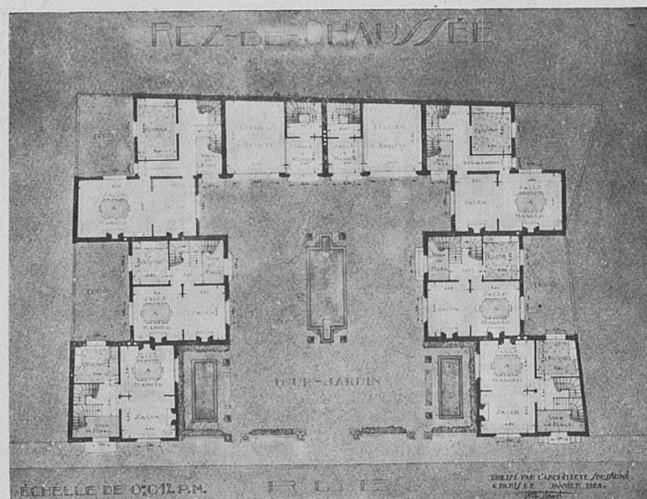


Photo Henri Manuel

A. BERNET. — GROUPE D'HOTELS. — PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE

(1) Reproduit avec l'article de M. Girault, dans *l'Architecture* du 15 novembre 1927, ainsi que le projet Guidetti.

un faste peut-être excessif. Le cas de M. Guillemonat est bien intéressant. Il avait, il y a plus de vingt ans, rêvé à un palais des Nations et fait, dès 1908, un projet qu'il a pris soin de nous remettre sous les yeux. Une idée pittoresque l'avait séduit : un globe gigantesque dominant l'édifice, devait attester au loin et symboliser le caractère œcuménique de l'œuvre. Cette idée, conçue pour un projet abstrait, amusante comme jeu de l'esprit, il n'a pas voulu l'abandonner quand il s'est trouvé en présence d'un programme positif. Il a très sérieusement étudié son palais, adopté un parti très simple, un style dépouillé, presque nu : mais, sur un ensemble rationnel, pèse ce globe ingénieux et absurde, irréalisable au reste.

Deux hôtels de ville : l'un, par M. CHIFFLOT, pour Mézières. C'est évidemment une œuvre savante, très

s'amarrer. Une lanterne-fanal de chaque côté de la porte cintrée, les battants en fer forgé. L'intérêt naît du caractère solide, massif auquel ajoute le ton sombre de la pierre dure, granit, pour la façade principale, moellon de roche pour la façade postérieure. Rien d'archéologique ; aucun sacrifice puéril n'est consenti au régionalisme de pacotille mais, par le choix du matériau, par l'allure générale, par l'esprit noble et sincère, les artistes ont constitué un ensemble qui s'associe à la nature du site et à la vie de ses habitants. Le plan n'est pas moins digne d'éloge : le terrain n'est pas vaste et il est irrégulier. MM. Louvet et Dureuil ont, néanmoins, ménagé une grande galerie, un escalier monumental, ils ont très habilement réparti les services et il ont, de plus, prévu une bibliothèque et, même, un petit musée. Ce remarquable travail avait, il y a déjà

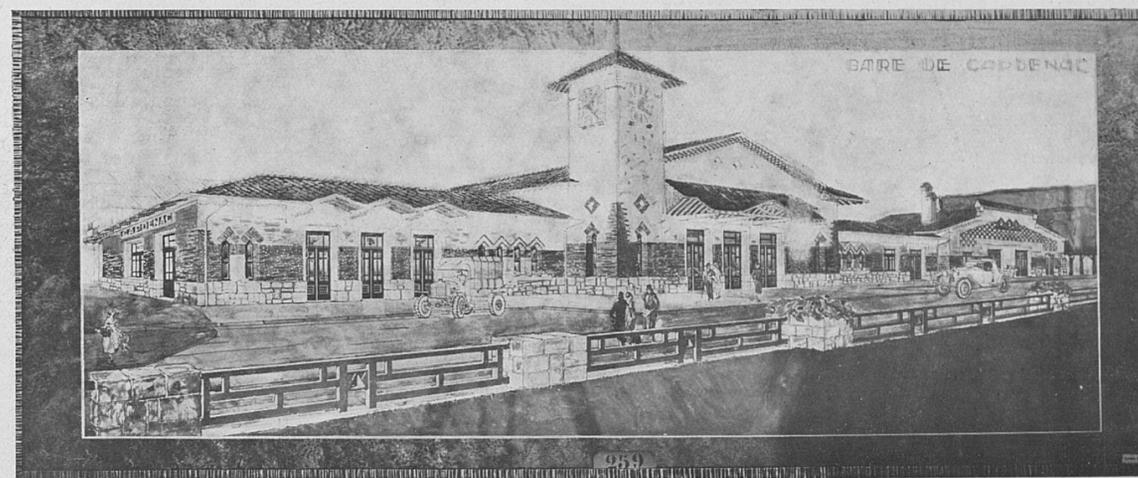


Photo Henri Manuel

L. BRACHET (C. S. N.). — GARE DE CAPDENAC

soignée, remarquable en son genre ; mais ce genre, je ne puis me résoudre à l'aimer. M. Chifflet emprunte ses thèmes à trois siècles d'architecture, depuis la Renaissance, qui lui fournit ses toits pointus. Il y ajoute quelques éléments actuels et il constitue ainsi un ensemble hybride qui, malgré son élégance et sa qualité, ne se distingue guère de tant d'hôtels de ville et de préfectures de silhouettes et de conceptions analogues. Il y a moins d'érudition, sans doute, mais un effort original, une volonté d'adaptation dans le projet d'hôtel de ville à Granville (Manche), que nous soumet M. J.-M. LOUVET qui l'a établi en collaboration avec M. J. DUREUIL. Une façade simple, sans moulurations, sans sculptures, sauf les armes de la ville arborées au-dessus de la fenêtre centrale. Une grande horloge, réduite à sa plus simple expression, pas de cadran, les chiffres appliqués directement sur la muraille. Des lucarnes en mitre, une solide tour carrée. Au pied du mur, quelques bornes auxquelles — nous sommes sur un quai — des barques pourraient

un an, reçu la première prime au concours institué par la municipalité de Granville. L'exécution semble ajournée *sine die* et, de tout point de vue, c'est grand dommage.

Le marché couvert, dont M. SARCÉ [S. N.] expose les plans et la perspective « en avion » — terme plus neuf et plus vraisemblable que la traditionnelle expression « à vol d'oiseau » — est une étude théorique mais très poussée, avec un souci des problèmes spécifiques : resserres, frigorifiques, aération, éclairage. Il faudrait y joindre, mais l'étude ne peut en être faite évidemment que pour un emplacement donné, la question, à l'heure présente, si ardue, des accès. M. Sarcé a eu l'idée très heureuse de réserver aux marchandes de fleurs des boutiques extérieures qui entourent le marché d'une riante ceinture.

Devant l'église paroissiale de Saint-Germain-de-Charonne, à Paris, se trouvent les écoles de garçons qui occupent une partie d'un vaste terrain. Ces bâtiments, de construction légère, tombent en ruine et doivent disparaître à brève échéance. Une société se propose d'acheter le

terrain et d'y construire une cité paroissiale. Un programme a été rédigé et c'est pour y répondre que M. LEJEUNE a établi le projet qu'il expose, projet très sobre, rationnel, où la forme irrégulière du terrain a été habilement utilisée. La chapelle présente des réminiscences romanes simplifiées et modernisées. Les façades sont prévues en pierres de l'Aisne sur soubassement en roches dures ; les charpentes et planchers en ciment armé.

MM. BRUNAU, DUBREUIL, LABATUT, LEMARESQUIER et MASSÉNA ont transporté, du quai Malaquais, leurs châssis pour le concours de Rome et, comme M. Charles Risler a déjà, dans *L'Architecture* du 15 septembre, fait une analyse critique très serrée de leurs travaux, mon devoir élémentaire est de renvoyer simplement à son article. J'ai déjà exprimé le regret que ces messieurs n'aient pas facilité au public la lecture de leurs travaux. A l'école des Beaux-Arts, on était sensible aux différences qui les séparent. Ici, mêlés à tant de pages différentes, c'est leur analogie qui frappe tout d'abord : elle dérive, cela va sans dire, des modes matériels de présentation : les châssis de même taille, le même pinceau manié avec les mêmes tours de main ; elle résulte encore du programme. Elle

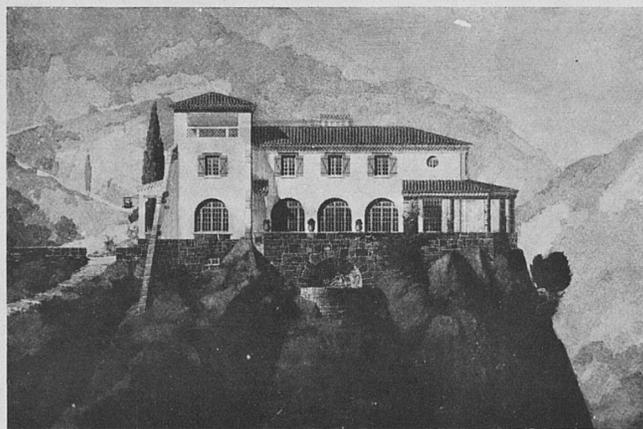


Photo Henri Manuel

J. BAROT. — UNE AUBERGE DANS LES ALPES-MARITIMES

est, surtout, le résultat d'une éducation et d'une atmosphère communes. Il serait intéressant de noter les traits qui affirment, à l'heure présente, les tendances de l'école : style sévère, plus ou moins néo-dorique, coupes surbaissées, développement solennel des façades, toits en terrasses et, aussi, conception des plans, organisation des abords, jardins, avenues. Allant plus loin, on pourrait comparer l'esprit général de ces travaux avec celui qui régnait encore il y a quelques années. On reconnaîtrait, si je ne me trompe, une évolution très marquée vers les grands partis, les solutions simples ; l'esprit constructif réclame ses droits. Le décor s'est subordonné au point de tendre à disparaître. Tous ces signes ne sont-ils pas heureux et ne constituent-ils pas un réel progrès ?

En ce moment, on le sait, à l'angle de la rue Michelet et de l'avenue d'Observatoire, se poursuit la construction de l'Institut d'Histoire de l'Art de l'Université de Paris, par les soins de M. Bigot. M. Bigot a conçu ses façades uniquement en brique et la façon dont il a traité ce

matériau, le parti des murs et des baies et surtout la silhouette du couronnement de l'édifice, ont beaucoup surpris et sont fort discutés. Un des concurrents au prix de Rome, M. Bruneau, avec l'irrévérence de son âge, n'a pas craint d'incorporer l'œuvre de M. Bigot dans son projet, en la corrigeant selon ses idées. Au-dessus du mur de brique, il place un large bandeau de pierre à caissons, porté sur des consoles. C'est là, semble-t-il, une solution bâtarde et fort propre à faire admirer, tout au moins, l'unité des vues de M. Bigot. M. Bruneau n'a, d'ailleurs, pu utiliser la façade de son aîné qu'en l'amalgamant à de vastes développements. Et c'est là où se marque, malgré les apparences, le caractère artificiel du programme sur lequel les logistes se sont évertués. Un institut d'histoire de l'art, sujet réel actuel, puisqu'il s'en construit un au moment

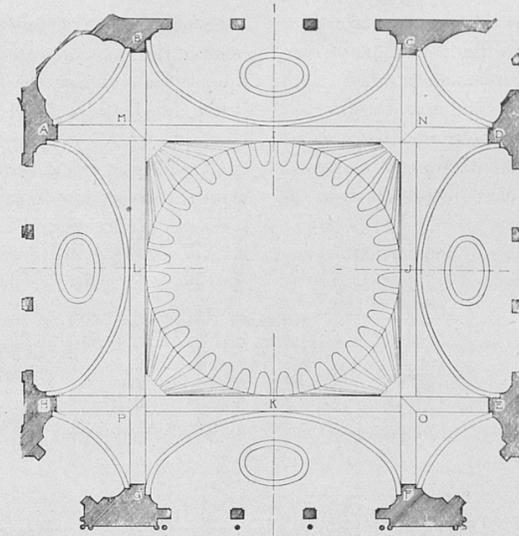
même où le sujet est proposé. Mais le programme scolaire envisage un terrain immense, des esplanades, des ronds-points, des jardins et, dans la réalité, M. Bigot, sur un terrain exigü, accole à une maison de rapport un édifice cerné de deux côtés par un trottoir étroit, ouvert, sur le quatrième, sur un square dont il ne peut modifier l'ordonnance. Encore n'est-ce, pour personne, un secret que, dans ces conditions modestes, des difficultés budgétaires ralentissent l'achèvement de son institut.

Revenons aux humbles réalités. M. PHILIPPON, qu'une mort subite vient d'arracher, il y a quelques semaines, à l'affection des siens, avait été chargé de procéder à l'agrandissement de l'École pratique de Commerce et d'Industrie Durzy, à Montargis. L'opération n'allait pas sans difficultés, sur un terrain bas, traversé par une petite rivière, le Vernisson. Il a fallu encaisser le Vernisson entre deux murs de soutènement en maçonnerie de moellons et le couvrir d'une dalle en ciment armé. Les bâtiments anciens ont été transformés. L'ensemble de l'école agrandie offre, autour d'une vaste cour centrale, un aménagement harmonieux et pratique. Le gros œuvre est constitué en moellons durs de Souppes, qui correspondent à la meulière de la région parisienne. Le ciment armé, avec hourdis creux, assure l'isolement et l'insonorité des planchers et de la carcasse des ateliers couverts en sheds de ciment armé et éclairés par de nombreux châssis latéraux. Tous les locaux

d'utilisation journalière ont été établis en surélévation, laissant au niveau de la cour des locaux en sous-sol utilisés en partie par les préaux, les magasins, les garages.

Pour les sports, M. COCHÉPAIN [S. N.] a construit, au stade olympique de Saint-Lô, une tribune couverte. L'édifice en béton armé avec remplissage en briques silico-calcaires est aussi nu que possible, réduit à la stricte utilité : l'ossature apparente, aucun revêtement. Il n'en a pas moins l'intérêt qu'offre une machine adaptée à sa fonction. Sous la tribune sont venus se loger tout un ensemble de dépendances nécessaires : lavabos, douches, vestiaire, bureau. Le tout est très ingénieusement agencé, avec mesure, avec goût. M. CHADDAKA, pour la piscine d'un centre d'entraînement physique sur les bords de la Méditerranée, emploie également le béton armé et lui aussi cherche la beauté dans la satisfaction stricte des besoins. Son travail prendra plus de saveur quand il se trouvera aux prises avec des difficultés déterminées.

Avec M. UMBDENSTOCK nous abordons le problème hospitalier et nous nous trouvons en présence d'une des œuvres les plus importantes, à tous égards, des Salons. M. Umbdenstock nous montre l'hôpital départemental et municipal de Colmar. C'est une véritable cité largement conçue, librement traitée, une page magistrale. On sait qu'à l'heure actuelle la théorie des hôpitaux à pavillons isolés, après avoir été universellement préconisée se trouve battue en brèche. Les reproches qu'on lui adresse sont, à vrai dire, d'ordre économique et non médical. Les pavillons exigent un énorme terrain. La circulation pour le personnel est fatigante ; les canalisations



JEAN HÉBRARD. — PLAN DE LA VOUTE DU GRAND CASINO D'EVIAN

du possible, de constituer des îlots distincts. Le travail de M. Umbdenstock est conçu selon ces données. Le plan est d'une harmonieuse simplicité : on le lit avec plaisir et, du premier coup d'œil, on en saisit l'économie. Sur un vaste terrain rectangulaire dont les côtés sont sensiblement orientés selon les points cardinaux, sont disposés des groupes de pavillons séparés par des allées boisées. En

bordure, de façon à en rendre l'accès divers et éviter tout contact avec les hospitalisés, sont placés le service de consultation, à l'est ; ceux de gynécologie et de puériculture, à l'est. Le pavillon des tuberculeux à l'angle sud-est et celui des contagieux à l'angle sud-ouest, se trouvent également éloignés de la circulation. A l'intérieur du quadrilatère, les pavillons de médecine et de chirurgie, en « peignes » à trois dents, le corps principal orienté de l'est à l'ouest, les dents dirigées vers le sud, ce qui permet d'installer à leur extrémité dans la meilleure orientation possible un solarium pour les services de chirurgie, une terrasse pour ceux de médecine. Il est prévu des dortoirs de grandeurs diverses pour recevoir de huit à vingt lits et des chambres particulières

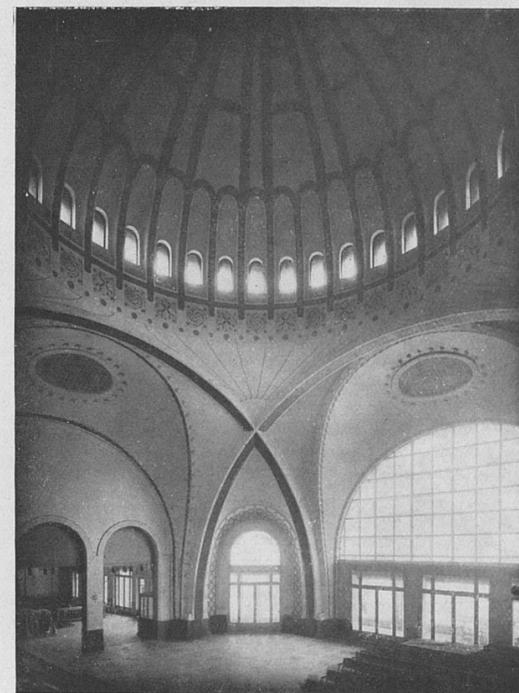


Photo Henri Manuel

JEAN HÉBRARD. — GRANDE SALLE DU CASINO D'EVIAN

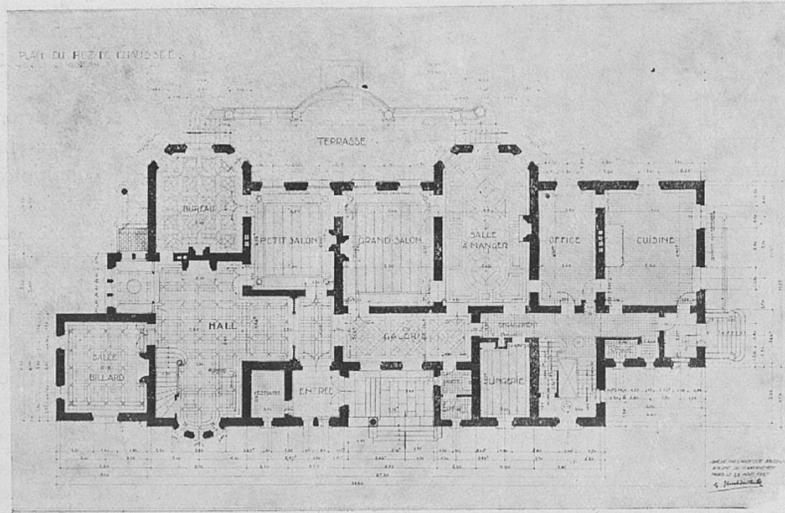
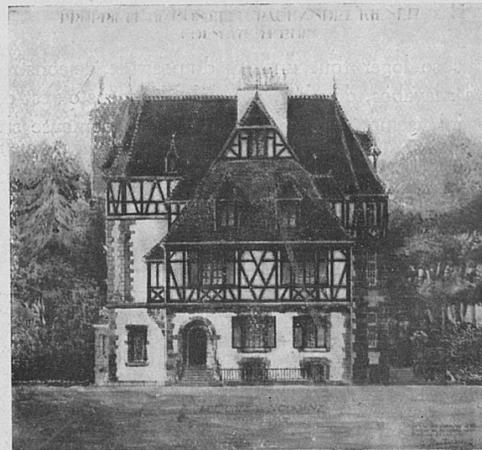
G. UMBDENSTOCK
MANOIR ALSACIEN
A COLMARPLAN DU
REZ-DE-CHAUSSEE

Photo Henri Manuel

pour un ou deux malades.

L'œuvre, je n'ai pas besoin de le dire, ne présente ni hors-d'œuvre de décor, ni ornementation parasite ; elle tire sa beauté de l'ampleur et de la clarté de sa conception, de son adaptation exacte. Le jeu des toits de tuiles et des terrasses, le bonheur des proportions, en font une œuvre d'art très mesurée, très française. M. F. ROUGE [S. N.] expose une étude théorique de *bâtiment chirurgical d'un hôpital* conçue, elle



G. UMBDENSTOCK. - FAÇADE LATÉRALE D'UN MANOIR ALSACIEN

Photo Henri Manuel

aussi, dans un esprit rationnel.

M. PATTIN [S. N.] s'est donné un grave et un triste sujet d'étude, un *office de l'enfance abandonnée*. Un pavillon central pour le bureau du directeur, mais aussi pour le cabinet du juge et la salle d'audience ; d'autres pavillons pour les dortoirs et les ateliers. Du moins il s'est efforcé d'attribuer à ces constructions l'aspect le plus attrayant possible.

Le problème des édifices à usage professionnel est l'un

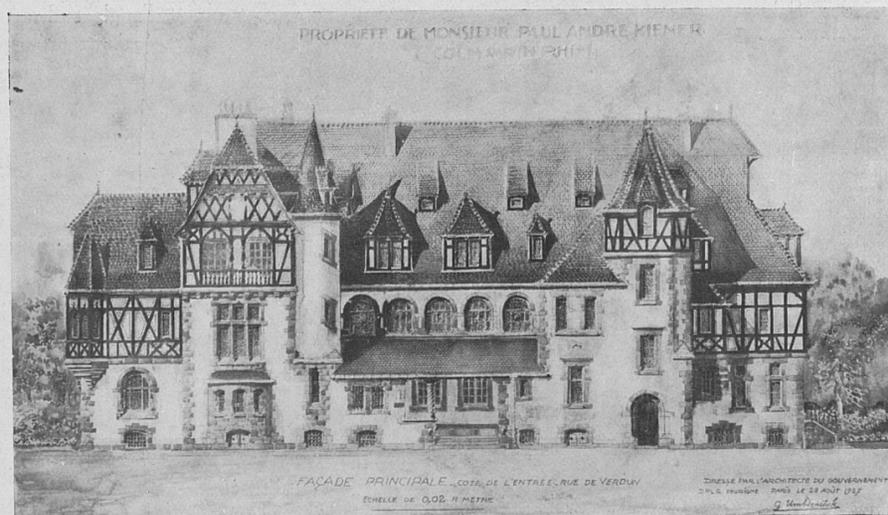
GUSTAVE
UMBENSTOCK
MANOIR
ALSACIENFAÇADE
PRINCIPALE

Photo Henri Manuel

des plus importants de l'heure présente, singulièrement varié, renouvelé, du reste, chaque jour, sous la pression de données complexes en perpétuelle et rapide évolution. Pourquoi ne voyons-nous ici ni hôtel à voyageurs, ni banque, ni grand magasin, ni boutique ?

M. LEBEAU s'est emparé d'un sujet ingénieux, sinon de réalisation fréquente ; *la maison d'un antiquaire dans les Flandres*, et c'est le prétexte pour imaginer, sans qu'un rationaliste ou un moderniste grincheux puisse s'en

scandaliser, un hôtel tout imprégné de réminiscences archéologiques et régionales ; c'est une charmante fantaisie. M. Jean CHABENAT [S. N.] a songé aux maîtres de l'heure et a imaginé *un hôtel pour un grand journal quotidien*. Cet hôtel, avec son imprimerie en sous-sol, aurait l'air, comme il convient, majestueux et hautain. En marbre noir, autant qu'on puisse juger les intentions de l'artiste par l'aquarelle piranésienne qu'il nous offre, de style néo-perpendiculaire, il participerait du château et de la forteresse.

IV. — Les immeubles d'habitation

Etudions, à présent, les immeubles d'habitation : hôtels particuliers, maisons à locataires multiples. M. Jean HEBRARD expose *l'hôtel de M. E. G., à Neuilly-sur-Seine*.

galerie d'honneur. Comme l'espace ne manque pas, les chambres ne sont pas sacrifiées.

Elles pâtissent, plus ou moins, dans les immeubles à

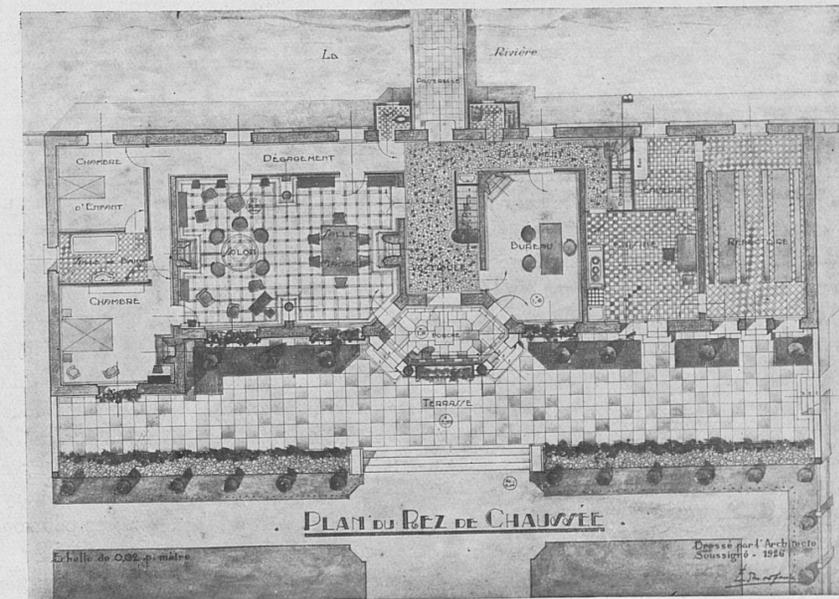
EDMOND FAULE
VILLA
A TROUVILLEPLAN
DU
REZ-DE-CHAUSSEE

Photo Henri Manuel

Par parenthèse, il le fait d'une façon particulièrement complète et attrayante, avec plans, élévations, coupes, vues photographiques des dispositions intérieures. Nous retrouverons, tout à l'heure, M. Hébrard avec une œuvre franchement moderne. Ici il a, certainement sur le désir de son client — le goût du mobilier en témoigne — adopté un style Louis XVI rajeuni. Il le fait, au reste, avec beaucoup de discrétion et d'élégance. Le plan est très étudié, avec des solutions fort ingénieuses, par exemple la façon dont est ménagé l'emplacement de la salle de bains de la chambre de Madame. La réception, naturellement, domine : grand salon, petit salon, studio et salle à manger, sont disposés en enfilade, de façon à pouvoir, à l'occasion, constituer un ensemble unique que double une grande

loyers. M. BODET [S. N.] expose un immeuble sis au 79, boulevard Montmorency, *propriété de la Société « Moderne »* et M. J.-M. REY un *projet pour un groupe d'immeubles de rapport à Paris, boulevard Latour-Maubourg*. Ce dernier travail est beaucoup plus complexe que le premier. Il s'agit d'organiser une véritable cité. M. Rey, au lieu d'envisager des cours fermées ou une impasse, a franchement percé une rue qu'il a orientée de façon à former perspective sur les Invalides, solution intéressante, qui donne agrément et aération. Il obtient ainsi deux groupes chacun de quatre maisons, au total dix-sept appartements par étage. Entre les travaux des deux architectes, il y a par ailleurs plus d'une analogie, ce qui est fort explicable, les données du problème étant les mêmes. Je ne pense pas



Photo Henri Manuel

JEAN DEMAIZIÈRE. — MAQUETTE D'UN PROJET DE VILLA

que, ni pour l'un ni pour l'autre, il y ait à insister sur l'aspect des façades qui sont sobres, sans mérite particulier. L'automobilisme les a amenés à ménager deux sous-sols superposés : le premier à usage de garage, l'autre pour les caves. Tous deux disposent en façade la réception et placent, comme ils le peuvent, sur cour, les chambres à coucher. Tous deux ont envisagé huit étages. Il me semble que M. Bodet a placé office et cuisine bien loin de la salle à manger. Les maîtresses de maison ni leurs convives ne lui en sauront gré. M. Rey a réuni, à chaque étage, des appartements de type très différent, les uns ont de quatre à sept pièces, les autres sont formés de deux chambres avec ou sans atelier, ou même réduits à un atelier avec chambre. Cette conception de rapprochement social est fort intéressante : dans la pratique, n'y aura-t-il pas quelques froissements entre le petit ménage confiné dans ses deux pièces et ses riches voisins ? Espérons, au contraire, qu'ils apprendront à se connaître et à s'estimer réciproquement ! Au rez-de-chaussée M. Rey a prévu vingt-quatre locaux professionnels : il les imagine occupés par des médecins, des gynécologues, des chirurgiens, des otorhynolaryngologistes, oculistes, dentistes. Il y aura des instituts de mécano-thérapie, radiothérapie, puériculture, des salles de culture physique, de gymnastique rythmique, des cours de musique, sans parler des laboratoires de chimistes et d'ingénieurs, des cabinets de minérologistes et de topographes. Heureux les habitants de cette cité qui, sans sortir de chez eux, trouveront, dans leur maison, tant de précieux concours ! Quand ils n'en auront pas besoin eux-mêmes, le défilé des patients attirés par cette réunion de praticiens ne pourra manquer de leur faire

goûter, plus vivement, par un retour égoïste, les agréments d'une solide santé.

M. BERNET expose un groupe d'hôtels de construction économique, à Boulogne-sur-Seine. Le propriétaire lui avait demandé d'élever en façade cinq hôtels particuliers. L'architecte a eu l'idée de réserver un petit square ouvert sur la rue, d'ailleurs fort étroite puisqu'elle ne mesure que huit mètres : il assure, ainsi, plus d'agrément, un maximum d'air et de lumière et il pourra aménager huit constructions au lieu des cinq qui étaient escomptées. L'ensemble, à en juger par la maquette que présente M. Bernet, sera fort séduisant. Cette maquette, très soignée, placée d'ailleurs à l'endroit le plus favorable, attire et retient le public : c'est certainement, pour l'architecture, le succès populaire du Salon. Les visiteurs, grands enfants, admirent un joli jouet et ils sont amenés à essayer de se rendre compte. C'est parfait ainsi. Peut-être y a-t-il un peu trop de bariolage : il n'est pas

nécessaire que les balustrades des terrasses soient peintes de trois couleurs différentes ; mais j'aurais mauvaise grâce à reprocher à un architecte d'être coloriste surtout quand il a, comme celui-ci, le souci de la construction. D'une façon générale M. Bernet emploie le béton armé : il l'enduit de mouchetis pour les élévations, le revêt de granito poli dans les escaliers, les salles de bains, cuisines, vestibules et paliers. Pour les planchers-terrasses, ils seront composés d'éléments creux de béton armé revêtu d'un enduit lissé, d'une couche de mammoth ou produit similaire, une couche de sable de 3 à 5 centimètres d'épaisseur, enfin d'un béton de ciment très maigre de 3 à 4 centimètres. M. Bernet a, dans ses constructions antérieures, expérimenté ce système qui lui a donné la satisfaction. Les terrasses pourront être utilisées comme jardins.

Chaque hôtel comporte, en sous-sol, garage et caves ; au rez-de-chaussée, salon, salle à manger et cuisine ; les chambres aux étages. Dirai-je, en passant, que M. Bernet vient de consacrer aux compagnons du tour de France, un volume coloré où il célèbre avec enthousiasme leurs usages, leurs rites et leurs vertus (1).

Les villas jumelles que M. BOUVY [S. N.] édifie à Parmain-l'Isle-Adam, sont conçues dans un esprit analogue. Il m'a semblé que le lien nécessaire entre la cuisine et la salle y était mal assuré.

Comment seront installées les différentes pièces des appartements dont on nous indique l'agencement général ? Ce soin, naguère, était abandonné au tapissier. Les architectes, aujourd'hui, en revendiquent la direction et la responsabilité. Mais, dans les Salons que nous parcourons,

ils ne pensent guère à nous renseigner à ce sujet. Il nous faudra attendre l'automne ou les Décorateurs. Seul M. MERLIER [S. N.] nous communique des projets pour les intérieurs d'un hôtel particulier où l'influence de M. Ruhlmann est très sensible. Une salle est agencée majestueuse, solennelle, avec d'amples revêtements de marbre au-dessus desquels règne une frise de style cubiste. On dirait un temple, c'est un bar d'appartement, témoignage précieux d'une mode récente, pour laquelle on pourrait concevoir un peu moins de majesté et un peu plus de fantaisie.

V. — Les constructions rurales

Fuyons Paris. Je souhaite que nous rencontrions sur notre route beaucoup de gares aussi pimpantes que celle dont M. LOYS BRACHET [S. N.] a doté Capdenac (Aveyron). Les auberges nous guettent sur les grands chemins. Celle que M. BAROT imagine dans les Alpes-Maritimes et dont il a pris soin de nous préciser, sur la carte d'état-major, l'emplacement précis, nous réserverait-elle une chère exquise ? Elle serait en tout cas très confortable et admirablement située. Au flanc de la montagne, au-dessus d'une vallée profonde, en face de hauts sommets, elle offrirait, pour la contemplation, une grande terrasse couverte.

La salle à manger, de style rustique, avec des lambris jusqu'à hauteur d'appui, sa cheminée à hotte et son plafond à solives apparentes, serait simple et aurait grande allure. L'aspect extérieur serait robuste comme il convient. Les services qui prennent une particulière importance dans un établissement isolé et qui risquent d'être bloqués, ont été étudiés de très près. Voilà un travail qui mériterait d'être réalisé et qui, en tout cas, prépare son auteur à répondre aux commandes qui doivent venir le chercher.

L'auberge en Provence, de M. Jean ALLAR, est riante à souhait : murs badigeonnés en ocre, toits de briques rouges, grands vases décoratifs. Mais ceux qui ont fait un tour sur la Côte d'Azur ont vu, sans en être fatigués, je veux le croire, se répéter presque à chaque pas des attractions très analogues. Je cherche, en vain, sur le projet de M. Allar, l'endroit où il a prévu des garages.

Le pavillon des Fleurs que M. BOURSIER installe à l'établissement thermal de Bagnoles-de-l'Orne, est, il me semble — le châssis est perché trop haut pour se prêter à un examen sérieux — disposé avec clarté, simple et avec ses toits en terrasse, sympathique et avenant.

Irons-nous au casino ? Les spectacles y sont médiocres, les tables de jeu fascinatrices et perfides. D'accord. L'architecture... le plus souvent détestable, j'en conviens,



Photo Henri Manuel

LUCIEN VAUGOIS. — UN COTTAGE A FLEURINES

mais il est des exceptions et le nouveau casino d'Evian érigé par M. Jean HÉBRARD, me paraît tout à fait remarquable. Parti résolument moderne — j'entends avec une coupole inspirée de l'art byzantin, selon la mode du jour que j'ai déjà signalée — aucun décor parasite : l'intérêt naît de la construction même et celle-ci est originale. La photographie ci-jointe, en montrera la valeur. Puisque M. Hébrard a bien voulu me donner les explications que je lui avais demandées à votre profit, il va vous dire lui-même ses intentions : « La coupole supérieure, de 13 mètres de diamètre, repose par un tambour ajouré, sur quatre grands axes circulaires de 22 m. 50 de portée, situés dans quatre plans verticaux AD, HE, BG, CF, joignant deux à deux les sommets de l'octogone ABCD EFGH formant le plan horizontal de base.

« La circonférence de base de la coupole est inscrite dans le carré MNOP formé par la rencontre des plans de ces axes.

« Sur les quatre faces principales du plan, quatre grands axes AH, DE, BC, GF soutiennent quatre pénétrations dont la courbe supérieure est elle-même tangente aux sommets IJKL des axes de soutien de la coupole.

« Quatre pendentifs formés par des triangles mixtilignes raccordent cette circonférence aux portions contiguës des arcs verticaux.

« Sur les faces des pans coupés, quatre arcs de moindre importance AB, CD, EF, GH soutiennent également quatre pénétrations.

« Enfin la coupole est percée sur sa circonférence de 36 ouvertures en arcades pleins cintres formant autant de pénétrations.

« La construction qui devait être très économique, est

(1) Joli cœur de Pouyastruc, 1928. Edition des Initiations ouvrières, 11, quai Saint-Michel, Paris.

constituée par des arcs métalliques en tôle et cornières, que surmontent les fermettes de la coupole.

« Les voûtes et l'enveloppe décorative des arcs sont exécutées en plâtre armé du système Rabitz, employé en Suisse, en Alsace et en Allemagne et qui a donné toute satisfaction. »

Bénéissons la raison d'économie, si elle a contribué à faire accepter par l'administration du casino un projet si éloigné du faux luxe ; admirons l'ingéniosité et la science de l'architecte et, permettez-le moi, dans le maniement mesuré des éléments-géométriques, dans le sens des proportions, dans la hardiesse aisée de ces conceptions, saluons une marque de l'esprit français.

M. Elie Lambert, professeur à l'Université de Caen, a récemment publié, dans *la Gazette des Beaux-Arts*, des études sur les coupoles arabes de Cordoue et de Tolède : il a montré qu'elles étaient construites sur des arceaux entrecroisés. Entre ces arceaux et les arcs métalliques de M. Hébrard, je crois reconnaître une lointaine, mais réelle analogie. Les architectes diront si je me suis trompé.

Et voici, à présent, la maison des champs. A travers les Salons, il s'en offre à nous de fort séduisantes, entre lesquelles, bien qu'elles soient destinées à être érigées dans des régions différentes, se marque un grand air de parenté. Elles répudient, et combien elles ont raison, les ordonnances à effet des habitations urbaines et affectent un caractère rustique. Leurs toits élevés, le plus souvent de tuiles rouges, se diversifient et multiplient volontiers les décrochements pour épouser

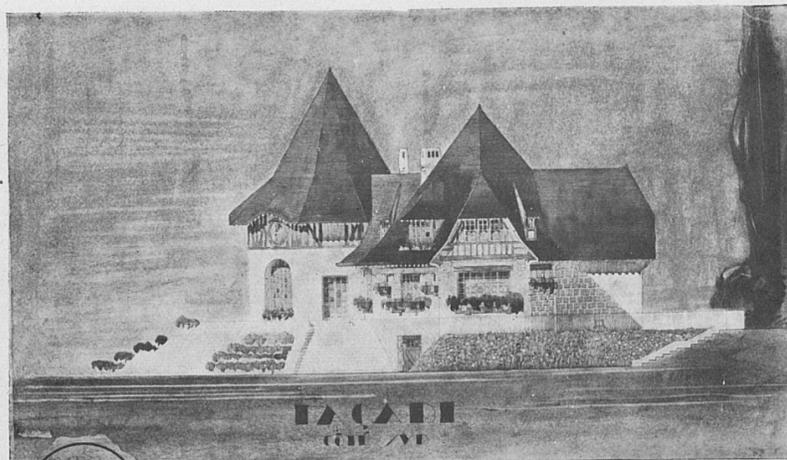


Photo Henri Manuel

ALBERT FEULLASTRE. — PROPRIÉTÉ AU BORD DE LA SEINE

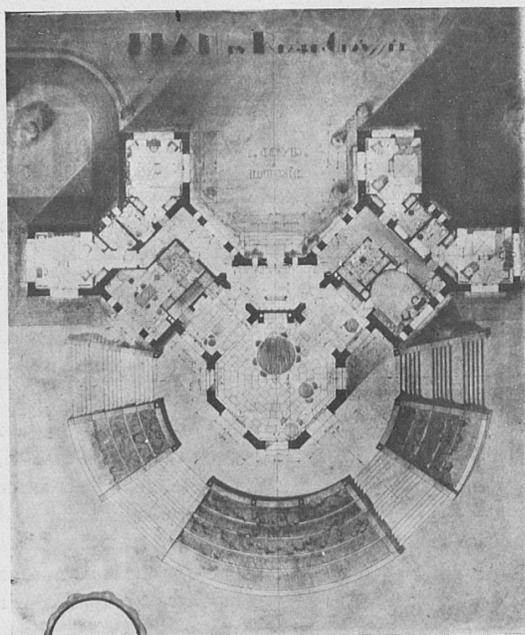


Photo Henri Manuel

A. FEULLASTRE. — PLAN D'UNE PROPRIÉTÉ AU BORD DE LA SEINE

dence et pour l'effet, en moellons, meulières ou pierres de taille, confère une assise solide à l'ensemble. Sur ce thème, cent variations.

Le manoir alsacien que M. UMBDENSTOCK a construit à Colmar n'a, à mon gré, d'autre défaut que d'avoir été trop soigné. L'artiste y a multiplié, avec un plaisir visible, des indications que lui suggéraient, avec sa libre fantaisie, sa connaissance approfondie de l'architecture alsacienne. Chaque détail mérite l'examen et fait plaisir ; l'ensemble n'est pas sans quelque surcharge. C'est, un peu, un chef-d'œuvre au sens technique du terme où plus d'un devra venir prendre des conseils et puiser. Cette profusion, au reste, est, peut-être, un trait régional. Un autre trait régional, mais qui, à l'heure actuelle, tend à se généraliser et je n'y vois, je l'avoue, pour ma part aucun inconvénient, bien au contraire, c'est l'importance donnée à la salle à manger. Celle-ci est de taille ! M. Umbdenstock s'est bien gardé de commettre la faute qui, en

Alsace, lui serait difficilement pardonnée, de la séparer de l'office et de la cuisine. En définitive, sentiment de vie large et de grand confort dans un beau et riche pays.

La propriété de M. Léon Lechesne, agriculteur, à Erouville (Eure-et-Loir), par M. FAULE, avec plus de sobriété,

les différents corps de logis. A l'étage, sur enduit blanc ou coloré, des pans de bois, ou plutôt des pans de béton armé simulant le bois ce qui n'est peut-être pas d'un rationalisme irréprochable, mais est fort agréable à l'œil. Le rez-de-chaussée souvent surélevé et par prudence

donne également une impression de richesse. Deux façades d'aspect différent : la façade postérieure s'élève au-dessus d'une rivière qu'enjambe un petit pont. Les soubassements en maçonnerie de cailloux du pays, supportent le rez-de-chaussée, construit en moellons de Prasville, les piles d'angles et les encadrements des baies en briques. Le pavillon central, seul, à un étage, en brique brute avec faux pans de bois en ciment et mouchetis tyrolien. Les couvertures, sur charpente en bois, sont traitées en tuiles plates du pays. La façade principale, avec de larges baies, des jardinières riantes à l'appui des fenêtres, s'ouvre sur une terrasse constituée par un dallage en ciment devant un jardin à la française. Chauffage central, distribution d'eau chaude, électricité partout répandue, offrent le maximum de confort moderne. Me hasarderai-je à regretter, dût cette remarque nouvelle me faire décidément taxer du péché de gourmandise, que la cuisine, placée près du réfectoire, ce qui sera très apprécié par la domesticité, est bien éloignée de la salle à manger, dont pâtiront parfois les maîtres de céans et MM. leurs invités.

M. VAUGEOIS présente un cottage à Fleurines (Oise), d'une façon fort séduisante, sinon complète, car il ne nous dit pas comment il a prévu caves, chauffage et garages. C'est un coloriste qui fait jouer des jardinières devant les fenêtres et donne à un bleu intense, qui encadre les baies et souligne la naissance des toitures, un rôle heureux.

La villa dont M. DEMAIZIÈRE propose la maquette en plâtre, aurait grande allure avec son grand escalier avec pergola, des galeries ouvertes enveloppant l'étage, ses hauts toits à multiples décrochements.

Le grand cottage en Normandie qu'envisage M. BREULLEUX [S. N.] aurait, certainement, de quoi satisfaire les gastronomes. L'architecte a prévu un ensemble de caves méthodiquement organisées : caves des grands vins qui ont chacun leur emplacement réservé, caves des cidres, des bières, des liqueurs, des eaux-de-vie, et même, car il ne faut mépriser personne et la fréquentation assidue des premières conduirait sans doute à recourir à cette dernière, une cave pour les eaux minérales. M. Breulleux applique,

du reste, le même esprit d'ordre à la prévision des magasins de provisions et des soutes à charbons de différentes catégories.

Je suis un peu embarrassé devant les types multiples de maisons de campagne qu'expose M. CLAUZIER. La présentation a un peu ce caractère d'agrément excessif qu'ont les images d'un journal de modes. Les noms donnés aux diverses pièces : *solarium*, *studio*, *living room*, sont un peu prétentieux pour des petites constructions à bon marché. Les vues, peuplées de personnages manifestement ravis de leur séjour, dissimulent mal les proportions étriquées. J'ai, je l'avoue, quelque méfiance devant ces joujoux esthétiques primés, au concours de la Jolie Maison, par *la Vie à la Campagne* et *Maisons pour tous*. Et j'ai tort, car l'étude en est fort sérieuse, et l'artiste

a déployé beaucoup d'ingéniosité. Souhaitons que ces villas trouvent des acquéreurs soigneux, désireux et capables de leur maintenir longtemps la fraîcheur du premier accueil.

Toutes les villas que je viens de passer en revue sont destinées à s'ériger en plaine dans des conditions, en somme, analogues. Elles ont, entre elles, des airs de famille. Celles, auxquelles

j'arrive, répondent à des programmes plus particuliers ou même exceptionnels.

Il vous est arrivé, en descendant en bateau quelque beau fleuve, la Seine entre Rouen et le Havre par exemple, d'apercevoir, de loin, émergeant comme en promontoire sur la rivière, entourée de grandes masses d'arbres et dominée par des collines, une villa qui, un instant, fait naître, en vous, le désir impulsif de vous arrêter en ce site élu. C'est en un cadre semblable que M. FEULLASTRE a conçu la propriété de Mme Marthe P... sur les bords de la Seine. A vrai dire, l'aspect, sur le papier, est singulier et la façon lourde dont la vue a été aquarellée ne la rend pas sympathique. Mais on se rend compte vite de l'effort pour adapter la silhouette au paysage et pour ouvrir de tous côtés des voies sur des aspects pittoresques. Les toits très élevés, en un pays très pluvieux, sont étudiés avec goût et, par le pavillon principal, le toit en forme d'ombrelle à moitié déployée, avec les œils-de-bœuf qu'il abrite, donne



Photo Moreau-Glavot

M. CHABAL. — VILLA A MORGAT

Les architectes étrangers n'exposent guère dans nos Salons. Pourtant, deux Anglais, MM. NEPWRTH et LUCAS ont tenu à nous présenter des villas. M. Nepworth qui, au reste, est un élève de Jaussely, accompagne ses *maisons de campagne récemment construites en Angleterre*, de la formule : « Un effort dans la construction conformable à l'enferme et les matériaux de l'endroit. » Il eût été, sans doute, rationnel ou raisonnable, de demander à un confrère français de reviser la forme de cette déclaration. Le principe, à coup sûr, en est excellent. Le souci du pittoresque, de l'agrément, de la variété se joint, dans ces ouvrages, à des réminiscences archéologiques. Les vues sont dessinées avec cette coquetterie que les architectes anglais y apportent presque tous.

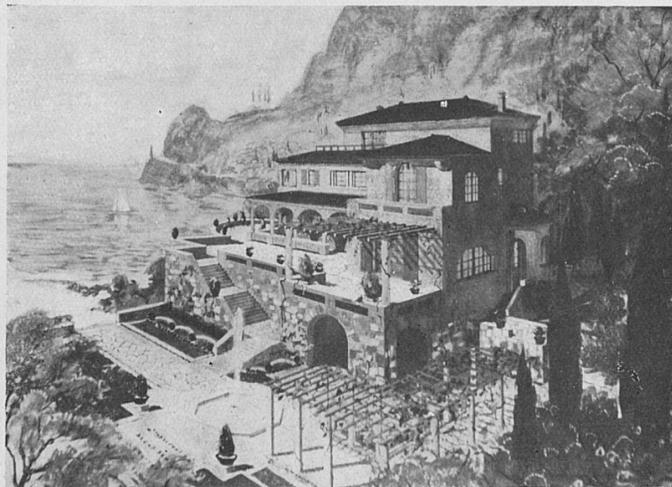


Photo Henri Manuel

RENÉ MANDAR. — VILLA AU BORD DE L'ESTÉREL



Photo Henri Manuel

RENÉ MANDAR. — VILLA AU BORD DE L'ESTÉREL

Aucun plan n'y est produit et c'est grand dommage, car c'est là, surtout, qu'il y aurait matière à d'utiles réflexions et comparaisons.

Quelques architectes ou architectes paysagistes nous communiquent leurs conceptions du jardin. Qu'ils le créent de toute pièce ou qu'ils en reprennent le tracé, ils obéissent, ainsi que je l'ai déjà remarqué pour M. Lagarde, au prestige de la tradition classique française. Les uns en usent avec une exactitude archéologique. M. Xavier LENFANT entoure *une habitation à la française* d'un jardin en style de broderie. J'aurais bien des réserves à faire sur son habitation, sorte de pastiche du Grand Trianon, couronné par une balustrade au-dessus de laquelle émergent des toits en pente avec cheminées apparentes. Je crois aussi que j'aurais peu de plaisir à parcourir les allées de son jardin trop pré-

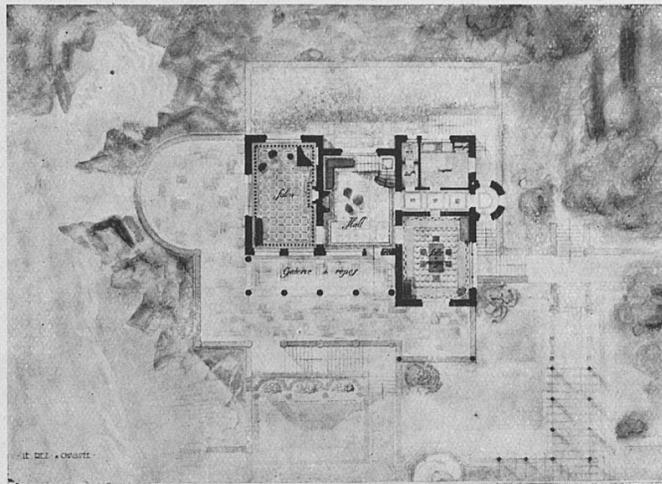


Photo Henri Manuel

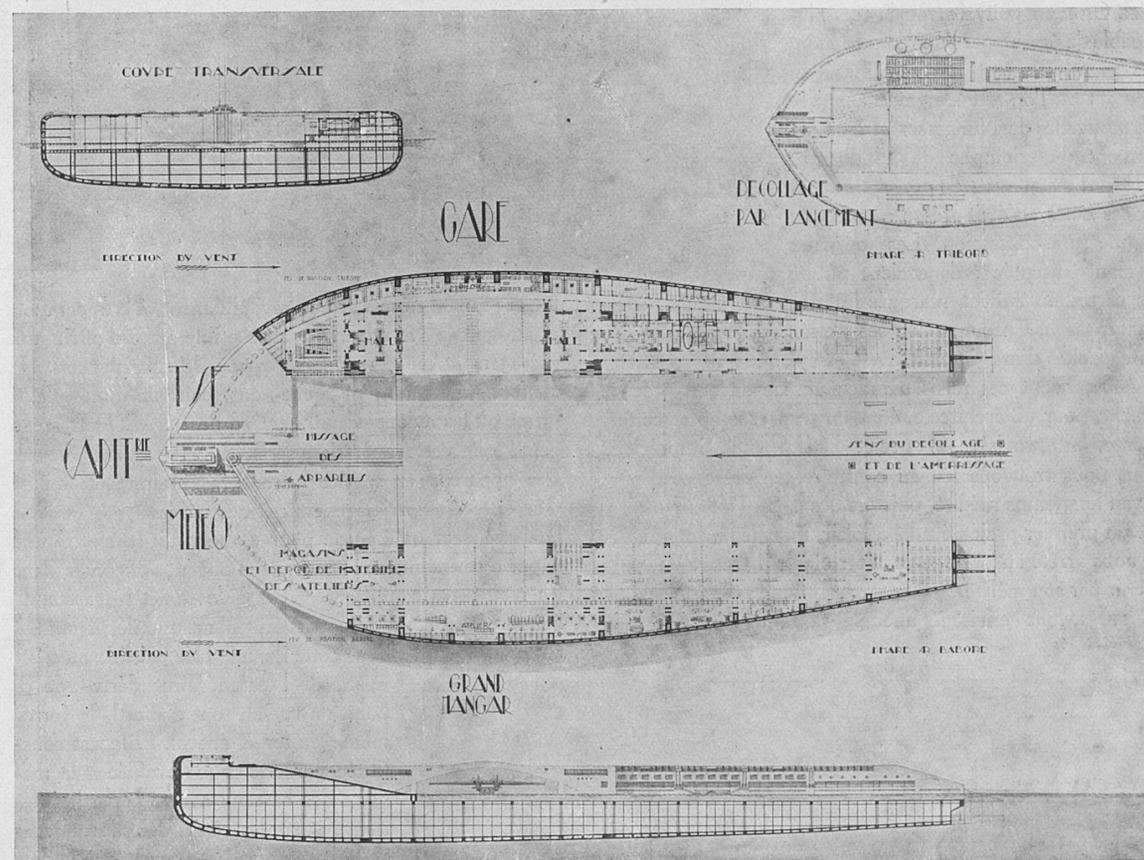
RENÉ MANDAR. — PLAN D'UNE VILLA AU BORD DE L'ESTÉREL

cieusement dessiné et il me semble que cette esthétique rigoureuse n'a rien à voir avec l'esprit de notre temps. M. DUPRAT a conçu avec plus de liberté et d'envergure la *restitution des jardins de La Roche-Courbon (Saintonge)*, mais le témoignage qu'il nous en donne est, par malheur, plus pittoresque que précis. J'adresserai le même reproche à l'aquarelle de M. MARTINIÈRE [S.N.]. Ici nous trouvons les thèmes essentiels sur lesquels brodent, à l'heure présente, les architectes paysagistes néo-classiques : exèdres, nymphées, pergolas, théâtres de verdure, motifs à l'aide desquels ont été accomplis, ces dernières années, d'aimables chefs-d'œuvre d'un esprit, tout ensemble, traditionaliste et très moderne.

VI. — Problèmes modernes

Un projet d'aménagement du jardin public de la ville de Laon, par M. BANKOWSKY [S.N.] est, si je ne me trompe, le seul travail qui évoque, et par un aspect subordonné, sur ces questions, ont participé à des concours, ou ont mûri des conceptions théoriques, n'ait jugé à propos de nous soumettre ses réalisations ou ses rêveries? L'urbanisme, l'immense problème de la restauration des villes libérées et

entrées dans les programmes électoraux et fournissent quotidiennement des rubriques dramatiques à la presse. Et aucun écho de tout cela n'est parvenu jusqu'aux Salons! Naguère MM. Le Corbusier et Jeanneret exposaient, avec crânerie, au Salon d'Automne, des idées paradoxales sur l'avenir des cités, paradoxales et suggestives, dignes d'examen ou de réfutation. Pourquoi



HENRI DEFRASSE. — PLAN ET COUPES D'UNE ÎLE FLOTTANTE

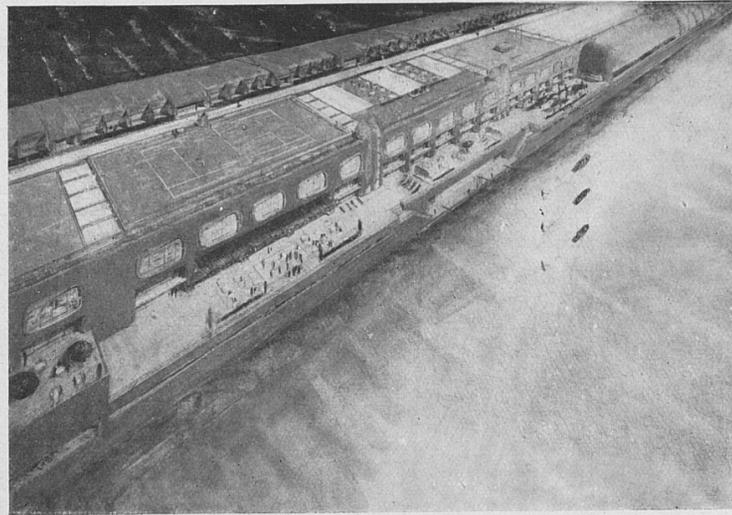
celui plus vaste encore de l'organisation des cités. Comment se fait-il qu'aucun des artistes auxquels ont été confiées de grandes entreprises, qu'aucun de ceux qui ont médité après avoir été la préoccupation de quelques théoriciens, est devenu populaire : les grands journaux s'en sont emparés et si la question du plan d'aménagement et d'extension des villes, voire de Paris même, n'a pas encore l'heur de passionner l'opinion, les doléances et les revendications des mal lotis ont provoqué des discussions au Parlement, des lois et règlements nouveaux, sont

personne n'est-il venu ici leur apporter son adhésion ou une riposte? Pourquoi M. Prost n'a-t-il pas présenté son aménagement de la Côte Varoise, remarquable travail sur lequel M. Laffolye appelait, ici, récemment, l'attention? Pourquoi les services du plan d'extension de Paris ne nous offrent-ils pas des communiqués? Une étude sur l'organisation de la circulation dans la banlieue, l'examen de quelque point de détail auraient été les bienvenus. Il y a danger pour les Salons à demeurer ainsi étrangers ou indifférents à la vie, et le rôle de ceux qui en

ont la tutelle morale et qui président à leurs destinées, serait d'appeler et de provoquer, au besoin, les témoignages sur les préoccupations du jour.

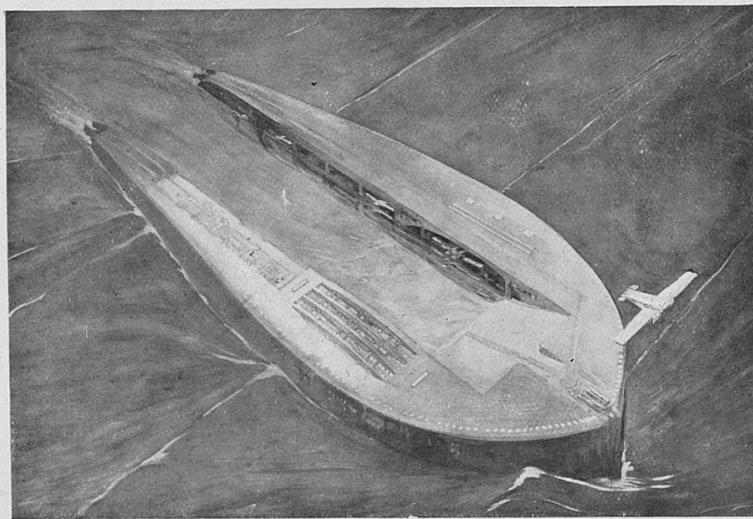
Le succès répondrait à un tel effort. Voyez, si vous en doutez, l'accueil fait par les visiteurs au projet de M. Paul DEFASSE : un *hâvre d'amerrissage en plein Océan* (nouvelle étude d'île flottante adaptée aux nécessités actuelles de l'aviation). Sujet magnifique et périlleux. On n'en pouvait trouver de plus capable de passionner l'opinion. Pendant des jours, pendant des semaines, au moment où l'on attendait avec angoisse des nouvelles de Nungesser et Coli, au moment du triomphe de Lindbergh, l'idée de l'installation de postes flottants sur les océans s'était présentée presque comme une obsession. Les journaux l'avaient discutée : ils avaient publié des cartes où étaient marqués les points désignés pour l'amerrissage. Chacun, selon ses notions scientifiques ou ses capacités d'imagination, avait essayé de se représenter ce que seraient ces relais paradoxaux. Le danger, précisément, pour un architecte, était de trop escompter cette attente, d'improviser un projet hâtif, banal, imprécis. Nous nous trouvons ici, au contraire, en présence d'un travail longtemps médité, puisque dès 1824 l'auteur avait fait un premier projet, étudié à loisir, ingénieux, imprévu. Il nous arrête au passage par son objet, il trouve à nous retenir par son mérite.

Nous avions envisagé une île flottante pourvue de



HENRI DEFASSE. — QUAI D'UNE ÎLE FLOTTANTE

tout ce qui est nécessaire au ravitaillement, à la réparation et au garage des appareils, susceptible aussi d'offrir aux passagers et au personnel le repos, la subsistance et le confort. Elle serait, pensions-nous, pourvue d'une plate-forme où les avions viendraient se poser. M. Defrasse a pensé que cette opération serait difficile et dangereuse. Les appareils en service seront nécessairement munis d'organes d'amerrissage en cas de détresse. Au lieu de leur ménager un ponton pour y atterrir, il leur offre une nappe d'eau calme où l'amerrissage pourra s'effectuer dans les meilleures conditions. C'est là le caractère capital de son projet : il ne crée pas seulement une île, il creuse, dans cette île, une baie paisible au cœur même de l'Océan. Tout dérive de ce point de vue et, tout d'abord, la forme même en fer à cheval. L'île est constituée par une coque profilée à la manière des bateaux avec, à la partie inférieure et sur les côtés, des caissonnages et des water-ballasts destinés à la flottaison et à l'équilibre. Seules émergent la proue et rattachées à la proue deux parties allongées élevées de 15 mètres au-dessus de la ligne de flottaison, reliées entre elles sous l'eau par un important caissonnage. La proue et les deux ailes enveloppent ainsi, aux trois côtés, le bassin d'amerrissage en communication avec la mer par sa partie arrière et qui, profond de 6 mètres, large de 100 et long de 335, se prête à l'évolution des appareils. L'île est construite en ciment armé, selon une



HENRI DEFASSE. — PROJET D'ÎLE FLOTTANTE

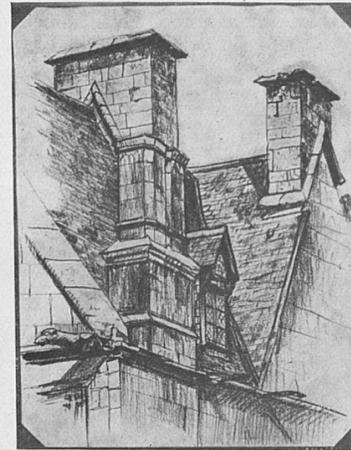


Photo Henri Manuel

PIERRE CHAUVIN. — CLUNY

tout moment dans la position favorable, c'est-à-dire bout au vent. Son grand tirant d'eau (25 mètres) qui la fait reposer sur les nappes d'eau profondes et ses dimensions, la rendent indépendante du mouvement des vagues.

La mise en service, dans un avenir prochain, de gros hydravions, devant être envisagée, l'île a été conçue de manière à pouvoir être utilisée par des appareils de 70 mètres d'envergure et de 50 tonnes.

L'amerrissage se fait normalement dans le bassin intérieur. Les gros avions pourront déjà se poser dans le sillage de l'île en eau relativement calme. Le décollage, pour les petits hydravions, s'opérera dans le bassin. Un système de décollage est aménagé sur la plate-forme babord pour les avions de fort tonnage. Ceux-ci, pris dans le bassin, soulevés hors de l'eau, placés sur un chariot muni de moteurs électriques, amenés par un plan incliné sur le pont avant de l'île, seront dirigés sur la plate-forme babord où le départ se fera dans les conditions les plus sûres.

La partie babord renferme exclusivement les hangars et les ateliers : un grand hangar de 85 mètres sur 55 mètres pour les gros appareils

formule particulièrement résistante à l'action de l'eau marine.

Pisciforme à l'extérieur, elle offre relativement peu de résistance aux vents et aux courants. L'ancrage d'une telle masse (tonnage : 2.587.000 tonnes — *l'Île-de-France*, le plus grand paquebot de la Compagnie Transatlantique en déplace 42.000) par les grands fonds étant absolument impossible, l'île est propulsée par des moteurs Diesel situés à la partie arrière et répartis en deux groupes. D'une puissance totale de 50.000 CV., ils communiquent à l'île une vitesse de 5 nœuds. L'île pourrait donc se mouvoir d'elle-même, se rendre, une fois sa construction terminée, à son poste et le garder en luttant contre les vents et les courants, l'orienter d'autre part et se maintenir à

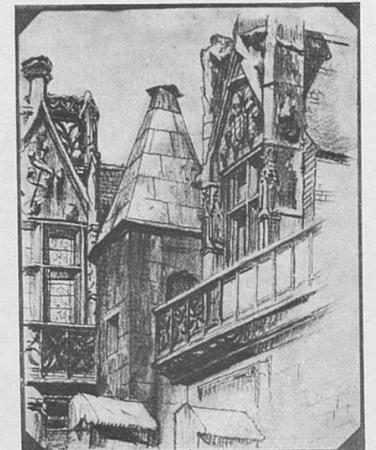


Photo Henri Manuel

PIERRE CHAUVIN. — CLUNY

et quatre plus petits de 40 mètres sur 35. La partie avant contient la capitainerie, les postes de T. S. F. et de météo, ainsi que le poste de radiogoniométrie servant au guidage et à l'orientation vers l'île des appareils en plein vol. Divers autres services tels que celui des pilotes et du personnel de l'île, les dépôts d'essence, les magasins de matériel, des ateliers trouvent également place dans cette partie.

Dans la partie tribord se trouve une gare mesurant 85 mètres de largeur et 50 mètres de profondeur, dans laquelle les avions sont amenés, permettant ainsi l'embarquement et le débarquement à couvert des voyageurs et de leurs bagages. À côté de la gare et relié à celle-ci par un hall, est un hôtel. Avec 165 chambres, il offre le plus large confort : terrasses en bordure du bassin, salons, salles de restaurant, bar, salles de jeux, tennis couvert et une plate-forme, au-dessus des salons, pour les jeux de plein air.

Tel apparaît, dans ses grandes lignes, ce projet qui eût ravi Jules Verne et que nos pères auraient qualifié de fantastique. Se verra-t-il réalisé tel quel, marquera-t-il simplement un

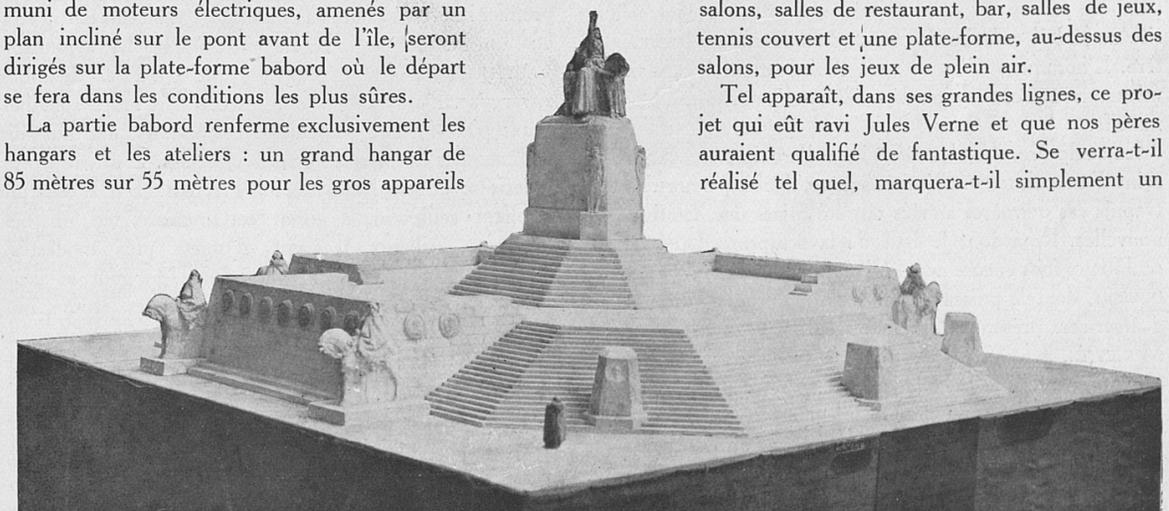


Photo Henri Manuel

PAUL MOREAU-VAUTHIER. — PROJET DE MONUMENT A FEZ

jalons dans l'élaboration d'un type définitif? Je ne sais pas l'avis des ingénieurs, mais ou les apparences sont bien trompeuses, ou nous sommes vraiment en présence d'une œuvre solide et viable. Au fait, demanderont quelques-uns, n'est-ce pas là plutôt le travail d'un ingénieur que d'un architecte? La même question a pu se poser quand est entré en pratique l'usage du ciment armé. Aucun doute qu'elle ne se représente désormais devant les réalités sans cesse modifiées par la science. Ingénieur-architecte, ces noms, dont l'origine, d'ailleurs, est relativement récente, ont pu être, hier, des étiquettes commodes. Les deux fonctions et les deux esprits deman-

deront, demain, à être bien souvent sinon constamment associés. De quel nom qu'on le qualifie, une chose me paraît certaine, c'est que M. Defrasse a fait œuvre d'artiste. Je ne dis pas seulement dans l'aménagement des salons, du bar ou des tennis de son hôtel, pour lesquels ses données lui fournissaient de vastes espaces dont il a tiré un grand parti. Je pense à ce hangar à la voûte impressionnante. Je pense encore à la silhouette générale de l'île, à ses proportions grandioses, aux grandes colonnes lumineuses qu'elle projettent verticalement dans l'espace. Je ne sais si M. Defrasse s'embarrasse d'esthétique théorique, je crois que le choix des formes et le rapport



Photo Henri Manuel

J. DUCOLONER. — SAINT-JEAN-DE-LUZ

gradins adossé aux rochers qui bordent le chemin. Il ne s'impose pas au regard, ne prétend pas lutter contre le site auquel il se subordonne et dont il épouse le caractère. L'hommage n'en est pas moins digne, grandiose même, avec sa conception dépouillée et l'autorité des blocs massifs.

La sculpture, ici, s'est associée à l'architecture par les soins d'un architecte. C'était, naguère, l'habitude normale. Depuis ces dernières années ont été prises des habitudes nouvelles. Regardons le hall de la sculpture. Quelques sculpteurs font encore appel à l'architecte : ainsi M. LANDOWSKI, dont le puissant et pittoresque groupe *aux morts d'Alger* sera présenté et mis en valeur par MM. GRAS et MONESTÉS. M. VERMARE, pour le monument à Brillat-Savarin, a réclamé la collaboration de M. ROISIN. Mais, d'ordinaire, c'est le sculpteur lui-même qui dessine le socle, le piédestal, la fontaine ou la vasque sur lesquels il érige groupe ou figure. Les idées de simplicité dépouillée qui règnent à l'heure présente, le goût pour les volumes élémentaires, la défiance contre toute mouluration, facilitent cette entreprise. Dès lors il suffit que le sculpteur

ait le sentiment de l'échelle et l'on conviendra qu'il est le premier intéressé à faire valoir sa figure. Certains parmi eux ont un instinct architectural indéniable. M. MOREAU-VAUTHIER nous offre un projet de monument à Fez, de noble envergure. Des escaliers amples donnent accès solennel à une plate-forme qu'épaule, par ailleurs, des murs de soutènement décorés de grands boucliers. L'artiste a été audacieux et cette audace lui a réussi. S'il n'était un excellent sculpteur, il aurait certainement fait un bel architecte. Ailleurs, il s'agit d'objets plus modestes. M. BACQUÉ pose une figure de femme du goût le plus délicat sur un socle très sobre, mais très étudié, qui s'associe, très heureusement, au sentiment de la figure. Le *Dionysos enfant*, de M. PEYRONNET, est joliment campé sur une colonnette.

Mais il arrive que l'élément architectural, sans cesser d'être convenable, soit tellement dépourvu de tout intérêt, réduit à si peu de chose, qu'il en résulte une véritable et fâcheuse impression d'indigence. Aucun reproche, sans doute, à formuler contre la partie architecturale de *la Baïgneuse*, de M. P. LENOIR, ou de *la Source*, par M. SPRANCK,



Photo Henri Manuel

J. DUCOLONER. — SAINT-JEAN-DE-LUZ

VIII Sculptures et Peintures

Sur la route de Gavarnie s'érigera un monument à la mémoire de Franz Schrader, l'illustre géographe, au cœur de ces Pyrénées dont il a renouvelé la connaissance scientifique. Monument très simple — un médaillon encastré dans un mur à

gradins adossé aux rochers qui bordent le chemin. Il ne s'impose pas au regard, ne prétend pas lutter contre le site auquel il se subordonne et dont il épouse le caractère. L'hommage n'en est pas moins digne, grandiose même, avec sa conception dépouillée et l'autorité des blocs massifs.

La sculpture, ici, s'est associée à l'architecture par les soins d'un architecte. C'était, naguère, l'habitude normale. Depuis ces dernières années ont été prises des habitudes nouvelles. Regardons le hall de la sculpture. Quelques sculpteurs font encore appel à l'architecte : ainsi M. LANDOWSKI, dont le puissant et pittoresque groupe *aux morts d'Alger* sera présenté et mis en valeur par MM. GRAS et MONESTÉS. M. VERMARE, pour le monument à Brillat-Savarin, a réclamé la collaboration de M. ROISIN. Mais, d'ordinaire, c'est le sculpteur lui-même qui dessine le socle, le piédestal, la fontaine ou la vasque sur lesquels il érige groupe ou figure. Les idées de simplicité dépouillée qui règnent à l'heure présente, le goût pour les volumes élémentaires, la défiance contre toute mouluration, facilitent cette entreprise. Dès lors il suffit que le sculpteur

mais rien, non plus, qui arrête ou qui retienne. Sans doute le sculpteur a raison de repousser une collaboration encombrante, mais le néant, aussi, lui fait du tort. Une jolie vasque étudiée par un homme de métier respectueux des inventions du statuaire, n'empêchera pas d'être séduisante la nymphe qui viendra s'y mirer.

L'architecte s'est, pour trop peu de jours, arraché à son cabinet et il essaye, en une région pittoresque, d'oublier chantiers, châssis et clientèle. Pourtant, le souci de son art ne saurait l'abandonner. Il a emporté son album et prend, au hasard de ses promenades, quelques croquis d'après les monuments qui le frappent. Ainsi M. CHAUVIN, dont les notes archéologiques sont, à la fois, spirituelles et précises.

Le plus souvent il se livre aux joies de l'aquarelle.

C'est un plaisir et une revanche. Il a, l'année durant, tracé des images qui étaient des documents, tirés des lignes, lavés des teintes qui étaient des abstractions et des conventions. Il a parlé avec sûreté un langage qui ne laissait place à aucune fantaisie. Et voici qu'il peut dire ce qui lui plaît, comme il lui plaît, faire chanter la couleur et ne pas compter les pinceaux d'eau ! Plus d'élévations, de coupes, de géométral, mais les véritables aspects et la splendeur de la vie. Il continue, parce qu'il les aime, à regarder des maisons, mais il les voit dans leur ambiance, dorées par le soleil, battues par les vents, associées au sol, au paysage, mariées aux arbres et aux fleurs, vivantes, usées aussi, chancelantes, ruinées. L'été dernier fut pluvieux et morose, sauf dans le Midi ;

aussi est-ce le Midi que nous voyons surtout évoqué. M. DUCOLONER a rapporté une vue caractéristique : *la rue du Midi, à Saint-Jean-de-Luz* ; M. ERNEST, une vue ensoleillée de *Saint-Bertrand-de-Comminges* ; M. LAFON a poussé jusqu'au Maroc et évoque *une mederra à Fez*.

Ai-je besoin de dire que ce sont des aquarelles pures? L'architecte dédaigne la gouache, les artifices et s'en tient à la tradition, orthodoxe et lumineuse. Les pages

que je viens de citer sont lavées largement et librement, en dehors de toute précision étroite, pourquoi lutter — à armes inégales — avec la photographie? Mais l'accent, le style des églises ou des maisons, sont préservés et soulignés. Il n'en est pas de même, je le regrette pour d'autres aquarelles, trop nombreuses, où l'artiste n'a accordé à son motif qu'une attention distraite et ne s'est, trop visiblement, appliqué qu'à produire une image agréable. Il était en vacances, je le sais; il ne visait pas à nous instruire,

d'accord. Mais je pense que la pochade eût été plus savoureuse s'il avait moins complètement oublié qu'il était architecte. Justement, en me promenant, à la Société Nationale, hors de la section d'architecture, dans les salles où sont rassemblés dessins et aquarelles, j'ai noté des études qui tirent leur intérêt et leur valeur esthétique de l'émotion éprouvée en face d'une ville ou simplement d'une demeure originale. Un architecte regardera, avec plaisir, la vue de *Pont-en-Royans*, par M. R. LEMONNIER, l'évocation aérienne de *Venise*, par Miss BAILEY, ou les vieilles maisons parisiennes de la rue Visconti, par Mlle TRÉMONT.

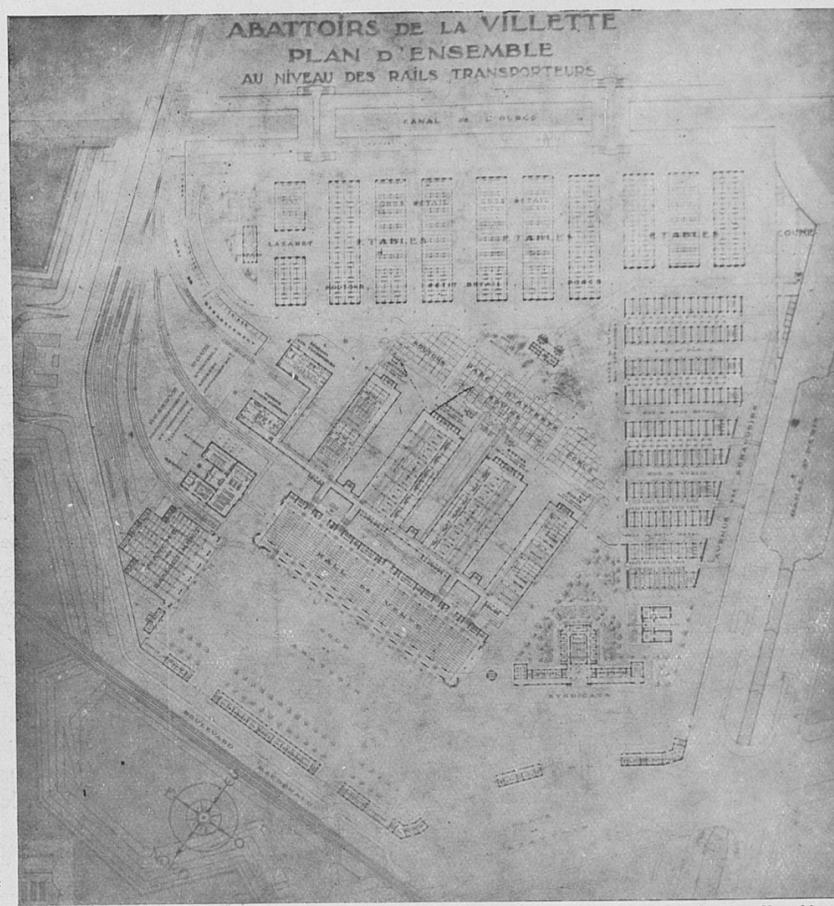


Photo Henri Manuel

PIERRE-PAUL GUIDETTI. — PLAN DES ABATTOIRS DE LA VILLETTE

IX. — La rétrospective Guidetti

Une exposition rétrospective a été consacrée à l'œuvre de Pierre-Paul GUIDETTI, né en 1878, à Toulon, mort à Nice, en mars 1927. L'exposition est abondante, très variée. Elle porte, sur l'œuvre de l'artiste, un témoignage ample, sinon complet, et ce témoignage est fait pour inspirer la sympathie. Sans l'avoir connu, par l'examen seul de cet ensemble et la lecture d'une courte notice biographique qui m'a été communiquée, il me semble que sa physionomie m'est devenue soudain familière, ou plutôt, en lui, je crois entrevoir une image représentative de la vie et de la carrière d'un architecte de ce temps.

Elève de Redon, il avait aspiré au prix de Rome et était monté en loge. Diplômé, honoré d'une première médaille et hors concours aux Artistes Français, ancien boursier de voyage, il avait gardé, de ses fortes études, non pas la prédilection pour certaines formes, le fétichisme de quelques formules ou de quelques graphismes, mais un amour sincère et un sentiment intime de la beauté classique. Il l'a manifesté dans les peintures ou les aquarelles qu'il exécuta à Athènes. Il y célèbre, avec un art délicat, la beauté des colonnes majestueuses aux cannelures régulières et nobles, les beaux marbres au grain fin patiné par le temps, dorés par le soleil et la splendeur des ruines, les temples aux trois quarts détruits et toujours vénérables, la joie des gradins, des amphithéâtres creusés au flanc des collines. Il a certainement regretté de ne pas avoir été le compatriote et le contemporain de ceux qui, en un moment unique, à une époque bénie, à l'aide de matériaux précieux, élevèrent pour les Dieux et à la gloire de la cité, des œuvres d'un rythme parfait et d'une majesté éternelle.

Mais il a su s'arracher à ce rêve et il s'est attaché à l'œuvre de son temps, comme l'auraient fait les maîtres qu'il enviait, s'ils avaient vécu près de lui. Il a abordé franchement les problèmes présents et, pour les résoudre, il a accepté les matériaux nouveaux, fer, ciment armé, évitant tout emprunt littéral au passé, soucieux de conserver les traditions vivantes d'ordre et de mesure. Avec son frère, M. Louis Guidetti, qui lui survit et qui a été son constant col-

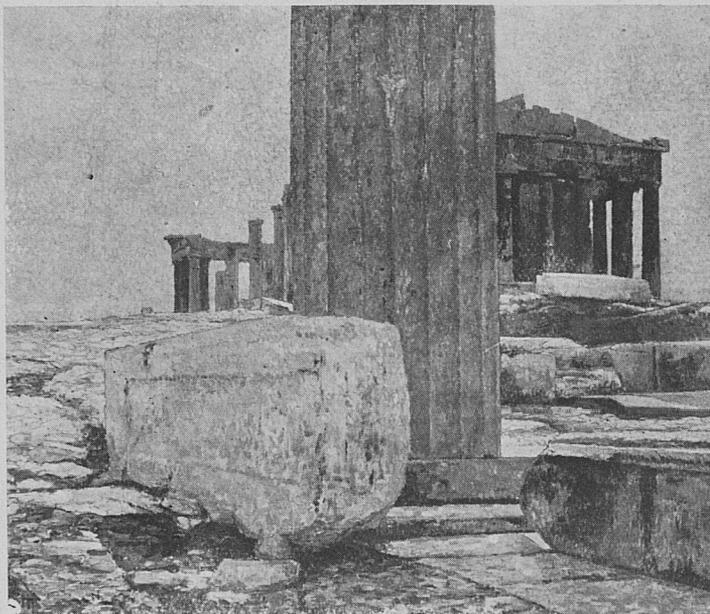
laborateur, il s'est offert à de grandes entreprises. Selon cette coutume à la fois admirable et déplorable — admirable parce qu'elle provoque un foisonnement d'idées, détestable parce qu'elle condamne les trois quarts des efforts à rester vains et use la vie et les forces des architectes à des travaux d'écoliers — qui veut que toute œuvre importante soit l'objet d'une compétition publique, il a participé à d'innombrables concours. Trente-trois fois il a été lauréat. Dans cette gymnastique incessante, il a abordé les programmes les plus divers : projets d'églises (église à Jeanne d'Arc), de palais (pour la Société des Nations, pour les expositions agricoles), attiré surtout par l'étude des édifices que réclament les besoins de la vie moderne : immeubles à loyers modérés, écoles, salles de fêtes, hôpitaux, abattoirs (pour Montpellier, Béziers, La Villette), portant partout un esprit de clarté, d'adaptation et un instinct social. Plusieurs de ses projets, heureusement, ont été réalisés. Le pont de La Tourneille s'achève en ce moment, original, et qui a provoqué des polémiques.

Il avait pris part, on le devine, à l'œuvre de réparation

nécessaire après la guerre. Auteur d'un plan d'aménagement de Chauny, il avait présidé à la reconstruction de plusieurs villages dans les régions libérées. D'ailleurs, il avait été mobilisé pendant toute la durée de la tourmente et décoré de la croix de guerre. Il y avait contracté le mal qui a fini par l'emporter. Attachante figure de probe artiste trop vite disparu, qui aimait le beau, chercha le vrai et s'attachait à être utile.

Léon ROSENTHAL.

Cet article était imprimé lorsque le Salon des Artistes Français a distribué ses récompenses. Je n'aurai pas l'impertinence de les approuver, encore moins de les discuter ; mais on me permettra de me réjouir de voir la médaille d'honneur attribuée à M. Defrasse. Elle récompense un grand talent et un projet original sur un problème né d'hier, traité avec une conscience parfaite des exigences et de la pensée de notre temps. Cela prouve que les architectes, dans leur ensemble, sont animés d'un esprit libre et cela est d'un excellent exemple.



P.-P. GUIDETTI. — L'ACROPOLE, AQUARELLE

Photo Henri Manuel